



# Assemblée générale

Distr. générale  
25 avril 2025  
Français  
Original : anglais

## Quatre-vingtième session

Points 137 et 138 de la liste préliminaire\*

## Projet de budget-programme pour 2026

### Planification des programmes

## Projet de budget-programme pour 2026

### Titre VIII

### Services communs d'appui

### Chapitre 29B

### Département de l'appui opérationnel

### Programme 25

### Services de gestion et d'appui

## Table des matières

	<i>Page</i>
A. Projet de plan-programme pour 2026 et exécution du programme en 2024** . . . . .	3
Orientations générales . . . . .	3
Programme de travail . . . . .	6
Sous-programme 1. Activités d'appui. . . . .	6
Composante 1. Appui en matière de ressources humaines . . . . .	6
Composante 2. Renforcement des capacités et formation opérationnelle . . . . .	11
Composante 3. Gestion des soins et sécurité et santé au travail . . . . .	15
Sous-programme 2. Gestion de la chaîne d'approvisionnement. . . . .	19
Composante 1. Gestion intégrée de la chaîne d'approvisionnement . . . . .	19

\* A/80/50.

\*\* Comme demandé au paragraphe 10 de la résolution 77/267, la partie consacrée au plan-programme et à l'exécution du programme (partie II) est soumise à l'Assemblée générale par l'intermédiaire du Comité du programme et de la coordination.



Composante 2. Appui au personnel en tenue . . . . .	24
Sous-programme 3. Activités spéciales . . . . .	29
Sous-programme 4. Administration (New York) . . . . .	34
B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2026*** . . . . .	40
Vue d'ensemble . . . . .	40
Direction exécutive et administration . . . . .	50
Programme de travail . . . . .	52
Sous-programme 1. Activités d'appui . . . . .	52
Composante 1. Appui en matière de ressources humaines . . . . .	52
Composante 2. Renforcement des capacités et formation opérationnelle . . . . .	53
Composante 3. Gestion des soins et sécurité et santé au travail . . . . .	54
Sous-programme 2. Gestion de la chaîne d'approvisionnement . . . . .	55
Composante 1. Gestion intégrée de la chaîne d'approvisionnement . . . . .	55
Composante 2. Appui au personnel en tenue . . . . .	56
Sous-programme 3. Activités spéciales . . . . .	57
Sous-programme 4. Administration (New York) . . . . .	58
Appui au programme . . . . .	59
Annexe	
I. Organigramme et répartition des postes pour 2026 . . . . .	61
II. Récapitulatif, par composante et sous-programme, des changements qu'il est proposé d'apporter aux postes . . . . .	63

---

\*\*\* Comme demandé au paragraphe 10 de la résolution [77/267](#), la partie consacrée aux postes et aux objets de dépense autres que les postes (partie III) est soumise à l'Assemblée générale par l'intermédiaire du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.

## A. Projet de plan-programme pour 2026 et exécution du programme en 2024

### Orientations générales

#### Mandats et considérations générales

- 29B.1 Le Département de l'appui opérationnel est la branche opérationnelle du Secrétariat et l'interlocuteur auquel les clients s'adressent pour les questions d'appui opérationnel ; il a pour tâche de concourir à la bonne exécution des mandats, en partenariat avec les entités du Secrétariat et d'autres clients. Son mandat découle des priorités arrêtées par l'Assemblée générale dans des résolutions et décisions, dont les résolutions [72/266 B](#) et [73/281](#). Le Département propose dans les meilleurs délais des solutions efficaces, responsables et, le cas échéant, adaptées qui aident ses partenaires à s'acquitter de leur mandat, y compris dans des environnements extrêmement difficiles.

#### Stratégie et facteurs externes pour 2026

- 29B.2 En 2026, le Département facilitera l'exécution du mandat de l'Organisation en apportant un appui opérationnel. Pour exécuter son programme, il collaborera avec les entités clientes afin de les aider à définir leurs besoins et d'élaborer avec elles des solutions en ce qui concerne la gestion de la chaîne d'approvisionnement de bout en bout, l'appui au personnel en tenue, les ressources humaines, l'organisation de divers cours de formation, l'amélioration des processus métier et la santé et la sécurité au travail et, par l'intermédiaire du Bureau de l'informatique et des communications, les domaines de l'informatique et des communications. Dans des cas exceptionnels, il exercera au nom de tel ou tel client du Secrétariat les pouvoirs qui lui ont été délégués.
- 29B.3 Le Département s'efforcera d'apporter un équilibre entre le soutien direct et l'appui consultatif, en s'adaptant aux besoins des divers clients et en veillant à ce que l'expérience de ces derniers soit positive. Il recourra à des méthodes de prospective dans sa planification afin d'anticiper l'évolution de l'environnement opérationnel et d'y faire face, en favorisant une culture souple, réactive et tournée vers l'avenir. De plus, il s'appuiera sur la technologie, l'automatisation et l'innovation, ainsi que sur des données de qualité, afin de rationaliser les procédures. Il aidera également les acteurs concernés du Secrétariat à tenir compte du souci de laisser une empreinte positive dans la conception et la gestion de leurs opérations (y compris les installations, les infrastructures et les services) afin d'optimiser les bénéfices secondaires pour les communautés d'accueil.
- 29B.4 En ce qui concerne la coopération avec d'autres entités aux niveaux mondial, régional, national et local, le Département renforcera sa collaboration avec les États Membres et les organisations régionales grâce à des activités de renforcement des capacités, à l'échange de connaissances et à des dispositifs mis en place dans divers domaines de l'appui opérationnel, l'objectif étant que ces partenariats soient suffisamment larges et efficaces pour permettre de relever des défis complexes.
- 29B.5 En ce qui concerne la coordination et la liaison interorganisations, le Département perfectionnera son modus operandi afin d'assurer la fourniture d'une gamme complète de services au sein et au-delà du Secrétariat de l'ONU, en tenant compte des avantages comparatifs ; il dirigera ainsi un réseau de prestataires de services et concentrera ses efforts sur l'amélioration de la prestation de services.
- 29B.6 En ce qui concerne les facteurs externes, le Département a tenu compte des risques recensés dans son inventaire des risques et les hypothèses ci-après ont été retenues lors de l'établissement du plan d'ensemble pour 2026 :
- a) Toutes les parties prenantes apportent un soutien adéquat pour permettre la mise en œuvre de solutions de soutien opérationnel efficaces dans des environnements opérationnels difficiles ;
  - b) Les besoins concernant les procédures d'intervention en cas de crise et d'autres situations n'excéderont pas la capacité de réaction du Département.

- 29B.7 Le Département continuera de prendre en compte les questions de genre dans ses activités opérationnelles, ses produits et ses résultats, selon qu'il convient. Par exemple, les activités consisteront notamment à établir des méthodes de conception des camps, à apporter des améliorations dans le domaine de la santé des femmes, à mener des initiatives en matière de personnel telles que la filière de sélection de femmes qualifiées en vue de leur recrutement à des postes de direction et à prodiguer des conseils aux entités sur le terrain qui en font la demande pour qu'elles puissent atteindre les cibles liées à la parité des genres. Afin de rendre la gestion de la chaîne d'approvisionnement de l'Organisation plus équitable, le Département continuera de renforcer les activités de sensibilisation et de formation à l'intention des fournisseurs, notamment des entreprises appartenant à des femmes.
- 29B.8 Conformément à la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap, le Département appuiera les efforts visant à améliorer l'accessibilité des personnes handicapées aux locaux de l'Organisation des Nations Unies, de façon que ces personnes puissent participer pleinement, réellement et utilement à tous ses travaux.

### **Textes des organes délibérants définissant les mandats**

- 29B.9 On trouvera ci-après la liste des mandats définis pour le programme, qui a été revue pendant l'établissement du projet de budget-programme.

#### *Résolutions de l'Assemblée générale*

72/266 A ; 72/266 B ; 73/281 ; 77/267	Un nouveau modèle de gestion pour l'Organisation des Nations Unies	79/257	Questions relatives au projet de budget-programme pour 2025
76/274	Questions concernant les opérations de maintien de la paix en général	79/258	Questions spéciales relatives au projet de budget-programme pour 2025
79/1	Le Pacte pour l'avenir	79/259 A à C	Budget-programme de 2025

#### **Sous-programme 2**

#### **Gestion de la chaîne d'approvisionnement**

#### **Composante 1**

#### **Gestion intégrée de la chaîne d'approvisionnement**

#### *Résolutions de l'Assemblée générale*

69/273	Achats	78/302	Financement de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo
78/250 B	Financement de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali	78/304	Financement de la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement
78/297	Financement de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei	78/305	Financement de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban
78/298	Financement de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine	78/306	Financement de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud
78/300	Financement de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre	78/307	Financement de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental
78/301	Financement de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo	78/309	Financement des activités découlant de la résolution 1863 (2009) du Conseil de sécurité

**Composante 2**  
**Appui au personnel en tenue**

*Résolutions de l'Assemblée générale*

50/222	Réforme des méthodes de calcul des montants à rembourser aux États Membres au titre du matériel appartenant aux contingents	76/276	Taux de remboursement aux pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police
67/261	Rapport du Groupe consultatif de haut niveau créé par la résolution 65/289 de l'Assemblée générale pour examiner les taux de remboursement aux pays fournisseurs de contingents et les questions connexes	77/303	Examen triennal des taux et normes à appliquer pour le calcul des montants à rembourser aux États Membres au titre du matériel appartenant aux contingents
76/275	Cadre relatif aux troubles post-traumatiques	78/293	Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix

**Sous-programme 3**  
**Activités spéciales**

*Résolution du Conseil de sécurité*

2719 (2023)

**Produits**

29B.10 On trouvera dans le tableau 29B.1 les produits de portée générale retenus pour le programme.

Tableau 29B.1

**Produits de portée générale retenus pour la période 2024-2026, par catégorie et sous-catégorie**

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2024</i>	<i>Produits livrés : 2024</i>	<i>Produits prévus : 2025</i>	<i>Produits prévus : 2026</i>
<b>A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts</b>				
<b>Services fonctionnels pour les réunions</b> (nombre de réunions de trois heures)	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>4</b>
Réunions ou séances :				
1. Cinquième Commission	1	1	1	1
2. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	1	1	1	1
3. Comité du programme et de la coordination	1	1	1	1
4. Comité spécial des opérations de maintien de la paix	1	1	1	1
<b>E. Activités d'appui</b>				
<b>Administration</b> : six réunions du Comité des clients des services de gestion.				

**Activités d'évaluation**

29B.11 Il est prévu que le Département procède aux évaluations suivantes en 2026 :

- a) Évaluation du portail de connaissances Knowledge Gateway ;
- b) Évaluation du souci du client dans la mise en œuvre de la gestion intégrée de la chaîne d'approvisionnement ;

- c) Évaluation conjointe par le Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité, le Département de l'appui opérationnel et le Bureau de l'informatique et des communications concernant la sécurité informatique, qui sera menée à bien en 2026.

## **Programme de travail**

### **Sous-programme 1**

#### **Activités d'appui**

#### **Composante 1**

#### **Appui en matière de ressources humaines**

#### **Objectif**

- 29B.12 L'objectif auquel la composante contribue est de renforcer les capacités de toutes les entités du Secrétariat en matière de ressources humaines, d'améliorer et de simplifier les procédures dans ce domaine, et de mettre à la disposition de l'Organisation un personnel talentueux et diversifié.

#### **Stratégie**

- 29B.13 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, on s'emploiera, dans le cadre de la composante, à :
- a) Soutenir les entités du Secrétariat dans l'exercice des pouvoirs qui leur sont délégués dans le domaine des ressources humaines, notamment en :
    - i) Fournissant des orientations et des conseils spécialisés aux partenaires ressources humaines de l'ensemble du Secrétariat, notamment en ce qui concerne la prévention et le règlement des différends, le personnel affilié et d'autres besoins opérationnels propres à chaque entité ;
    - ii) Apportant une contribution active et en analysant régulièrement les demandes d'assistance en vue de communiquer les modifications à apporter aux politiques au Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité, sur la base des besoins des clients ;
    - iii) Simplifiant et en dématérialisant les procédures et outils concernant notamment le recrutement, l'établissement des listes de candidats présélectionnés, l'organisation de tests et d'examens, la gestion du personnel affilié et la gestion prévisionnelle des besoins en personnel, en coopération avec le Bureau des ressources humaines et le Bureau de l'informatique et des communications ;
  - b) Alimenter des viviers de talents diversifiés et compétents en gérant les listes d'aptitude dans l'ensemble du Secrétariat dans toutes les familles d'emplois ;
  - c) Gérer le programme Jeunes administrateurs.
- 29B.14 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir les résultats suivants :
- a) La capacité des entités du Secrétariat d'exercer de manière responsable, efficace et rationnelle les pouvoirs qui leur sont délégués en matière de ressources humaines à l'appui de leur mandat ;
  - b) L'obtention de gains d'efficacité et une réduction mesurable des retards et des redondances constatés dans les processus de gestion des ressources humaines ;
  - c) L'amélioration de la capacité d'identifier et de recruter en temps voulu les candidats et les talents les mieux adaptés.

## Exécution du programme en 2024

### Transition efficace du personnel des partenaires du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets

29B.15 Dans le cadre de la composante, on a fourni un appui important aux entités clientes pour mettre en œuvre un nouveau mémorandum d'accord conclu en 2024 entre le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) et le Secrétariat de l'ONU et appuyé la transition des entités qui faisaient appel au Bureau pour la réalisation de projets et, lorsque cela a été approuvé à titre exceptionnel, en tant que fournisseur de personnel des partenaires, comme prévu dans le mémorandum d'accord de 2014. Le nouveau mémorandum d'accord fait de l'UNOPS un partenaire de réalisation ou un prestataire de services. Au début de 2024, plus de 2 500 membres du personnel des partenaires étaient engagés à titre exceptionnel par l'intermédiaire de l'UNOPS ; les modalités de leur engagement devaient être modifiées ou le recours à ce type de personnel devait être progressivement supprimé en 2025. Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a aidé les entités dans le cadre de la transition de leurs accords financiers et de l'élimination progressive du recours au personnel des partenaires grâce à une approche à plusieurs niveaux. Il a donné des orientations aux praticiens des ressources humaines et permis de renforcer leurs capacités, et aidé 16 entités clientes à examiner les arrangements existants afin de les conseiller sur les modalités appropriées pour la transition qui devait s'opérer.

29B.16 Les progrès concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 29B.2).

Tableau 29B.2  
Mesure des résultats

2022 (résultat effectif)	2023 (résultat effectif)	2024 (résultat effectif)
–	–	16 entités ont bénéficié d'un soutien, notamment de séances d'information et de conseils, pour mettre en œuvre efficacement le nouveau mémorandum d'accord et assurer la transition du personnel partenaire, ce qui a permis de réduire d'environ 700 le nombre de membres de ce personnel à la fin de 2024

## Résultats escomptés pour 2026

### Résultat 1 : les entités du Secrétariat prennent part à la gestion prévisionnelle des besoins en personnel et à la structuration organisationnelle

#### Exécution du programme en 2024 et cible pour 2026

29B.17 Le travail effectué dans le cadre de la composante a contribué à ce que les clients aient accès à un guide de structuration organisationnelle et participent à des séances d'information consacrées aux nouvelles compétences de la main-d'œuvre qui leur permettent de prendre des décisions sur la manière dont l'entité devrait être structurée pour atteindre ses objectifs, ce qui a permis d'atteindre la cible fixée. De plus, une boîte à outils consacrée aux compétences de la main-d'œuvre a été lancée en août 2024 à l'intention des entités afin de pouvoir intégrer progressivement les compétences prioritaires.

29B.18 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2026, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 29B.3).

Tableau 29B.3  
Mesure des résultats

2022 (résultat effectif)	2023 (résultat effectif)	2024 (résultat effectif)	2025 (résultat escompté)	2026 (résultat escompté)
<p>Les clients ont accès à une vue d'ensemble des postes de débutants, destinée à les aider à mieux comprendre les modalités de recrutement aux postes P-1 et P-2, et à des orientations au sujet du rajeunissement de la main-d'œuvre</p> <p>Les clients ont davantage d'occasions de mettre en commun les meilleures pratiques au sein du réseau axé sur la gestion prévisionnelle des besoins en personnel et la structuration organisationnelle, qui regroupe 59 entités clientes</p>	<p>Les clients ont accès aux séances d'information consacrées aux compétences de la main-d'œuvre pour être en mesure de se doter progressivement des compétences prioritaires (telles que l'analyse et la gestion des données, la transformation numérique et l'innovation)</p> <p>Les clients ont accès à un guide de structuration organisationnelle pour décider de la manière dont l'entité doit être structurée et fonctionner afin d'atteindre ses objectifs</p>	<p>Les clients ont accès à des ateliers spécialisés sur les compétences de la main-d'œuvre afin de répondre à leurs besoins spécifiques en la matière</p> <p>Les clients ont accès à la boîte à outils consacrée aux compétences de la main-d'œuvre pour rendre opérationnelles les compétences de la matière de main-d'œuvre au niveau de l'entité</p>	<p>Les clients ont accès à une analyse des données relatives aux capacités des listes de réserve et s'en servent pour prévoir leurs besoins à venir</p>	<p>Les clients ont accès à une analyse des données relatives aux capacités des listes de réserve et s'en servent pour planifier, hiérarchiser et prévoir de manière globale leurs besoins à venir dans les quatre prochaines années</p>

**Résultat 2 : amélioration de la gestion de la performance dans l'ensemble du Secrétariat**

**Exécution du programme en 2024 et cible pour 2026**

- 29B.19 Le travail effectué dans le cadre de la composante a contribué à améliorer la capacité de 47 spécialistes locaux des ressources humaines de 30 entités clientes de conseiller et d'orienter les responsables de la gestion de la performance, grâce au programme de « formation des formateurs », ce qui a permis d'atteindre la cible fixée.
- 29B.20 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2026, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 29B.4).

Tableau 29B.4  
Mesure des résultats

2022 (résultat effectif)	2023 (résultat effectif)	2024 (résultat effectif)	2025 (résultat escompté)	2026 (résultat escompté)
–	Les supérieurs hiérarchiques et les spécialistes des ressources humaines de 48 entités clientes acquièrent des capacités et une compréhension des différentes étapes de la période de notation et de leurs responsabilités à chaque étape	47 spécialistes des ressources humaines de 30 entités clientes sont mieux à même de donner des conseils sur des cas complexes de gestion de la performance	Les supérieurs hiérarchiques sont à même de mieux gérer la performance et de répondre aux questions liées à la gestion de la performance grâce à des conseils, des séances d'information et des cours de formation	Les spécialistes et les gestionnaires des ressources humaines sont mieux informés et renforcent leurs capacités dans le domaine de la gestion de la performance grâce à des initiatives fondées sur les enseignements tirés de l'expérience

**Résultat 3 : amélioration de l'établissement et de la gestion des listes d'aptitude dans l'ensemble du Secrétariat**

**Projet de plan-programme pour 2026**

29B.21 Il est prévu de mettre en œuvre une nouvelle approche de l'établissement et de la gestion des listes d'aptitude afin de garantir que toutes les entités du Secrétariat ont accès à des listes actualisées et limitées dans le temps pour améliorer la qualité, l'efficacité et l'équité de la procédure d'établissement des listes. Dans le cadre du sous-programme, on a apporté en 2024, en coordination avec le Bureau de l'informatique et des communications, les améliorations nécessaires aux fonctionnalités d'Inspira. On a perfectionné un outil d'analyse de l'état des listes afin de formuler des recommandations éclairées sur les fichiers à reconstituer et on a mis au point un cadre d'assurance de la qualité. De plus, des ateliers d'établissement de listes d'aptitude ont été organisés avec les parties prenantes des ressources humaines en novembre et décembre 2024.

*Enseignements tirés et changements prévus*

29B.22 L'enseignement tiré est le suivant : on a pris conscience de la nécessité d'améliorer la gestion du changement et des connaissances, d'adopter une approche cohérente de la priorisation de la reconstitution des listes d'aptitude, et de garantir la disponibilité opérationnelle en matière de planification, de systèmes et de formation pour mettre en œuvre la nouvelle méthode de constitution et de gestion des listes. Compte tenu de cet enseignement, dans le cadre du sous-programme, on élaborera une stratégie de communication et on normalisera les services d'évaluation grâce à la fourniture de conseils, à la mise en place d'un outil de planification permettant l'élaboration efficace des listes et à l'harmonisation avec le cadre d'assurance de la qualité. Dans le cadre de la composante, on continuera également de donner la priorité à la constitution de listes d'aptitudes en fonction des besoins de main-d'œuvre afin d'obtenir des listes transparentes.

29B.23 Les progrès escomptés concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 29B.5).

Tableau 29B.5  
Mesure des résultats

2022 (résultat effectif)	2023 (résultat effectif)	2024 (résultat effectif)	2025 (résultat escompté)	2026 (résultat escompté)
–	La collaboration et la communication avec les parties prenantes sont renforcées pour garantir l'alignement et la cohérence	Les acteurs des ressources humaines du nouveau système mondial de gestion de listes d'aptitude ont une meilleure compréhension et peuvent gérer efficacement le changement	Les clients ont accès à des outils Inspira améliorés pour rationaliser l'établissement et la gestion des listes  Les entités des Nations Unies ont accès à des listes actualisées et limitées dans le temps leur permettant de procéder à des sélections efficaces et de qualité	La gestion des listes d'aptitude gagne en précision et en efficacité

## Produits

29B.24 On trouvera dans le tableau 29B.6 les produits retenus pour la composante.

Tableau 29B.6  
Composante 1 (sous-programme 1) : produits retenus pour 2026, par catégorie et sous-catégorie

### Catégorie et sous-catégorie

#### E. Activités d'appui

**Administration** : fourniture de conseils et d'orientations aux entités du Secrétariat sur toutes les questions relatives aux ressources humaines, et transfert des demandes au Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité lorsqu'une interprétation des règles faisant autorité est nécessaire ; amélioration de l'administration et du recrutement du personnel affilié, ainsi que de l'établissement des listes d'aptitude ; conseils sur la réalisation des objectifs en matière d'égalité des genres ; programmes de gestion des compétences axés sur le recrutement pour les missions (par exemple, filière de sélection de femmes qualifiées en vue de leur recrutement à des postes de direction) ; examens et tests, notamment le concours de recrutement à des postes linguistiques (environ 5 000 candidats), le programme Jeunes administrateurs (environ 2 000 candidats) et les examens d'aptitudes linguistiques (environ 6 000 candidats) ; placement d'environ 60 candidats au programme Jeunes administrateurs et réaffectation des jeunes administrateurs après leurs deux premières années de service ; évaluation des listes d'aptitude et fixation d'un calendrier pour leur actualisation dans 23 familles d'emplois ; actualisation des procédures, des évaluations et des outils pour l'inscription sur les listes d'aptitude et le recrutement ; élaboration de recueils d'orientation, fourniture de conseils et renforcement des capacités en matière de délégation de pouvoirs dans le domaine des ressources humaines, de gestion de la performance, d'administration du personnel affilié, de gestion prévisionnelle des besoins en personnel et concernant la structure organisationnelle et la gestion de listes d'aptitude en vue de faciliter la gestion prévisionnelle des ressources humaines dans l'ensemble des entités du Secrétariat ; mise en place d'outils et d'améliorations dans la plateforme de gestion des aptitudes d'Inspira pour le recrutement et l'établissement de listes d'aptitude ; conservation des dossiers administratifs sous forme numérique aux fins d'une gestion efficace du personnel de maintien de la paix et à l'appui de la mise en place d'un système de gestion des dossiers du personnel à l'échelle du Secrétariat ; amélioration des fonctionnalités d'Umoja à l'appui de l'ensemble des processus liés aux ressources humaines.

## **Composante 2 Renforcement des capacités et formation opérationnelle**

### **Objectif**

- 29B.25 L'objectif auquel la composante contribue est de faire en sorte que toutes les entités du Secrétariat disposent des capacités opérationnelles dont elles ont besoin pour s'acquitter efficacement des mandats qui leur sont confiés.

### **Stratégie**

- 29B.26 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, on s'emploiera, dans le cadre de la composante, à :
- a) Collaborer avec les entités du Secrétariat pour concevoir, élaborer et proposer un éventail diversifié de services de formation et de renforcement des capacités adaptés aux besoins opérationnels ; créer et mettre en œuvre des programmes de formation complets dans des domaines opérationnels clés, tels que la gestion des ressources, les capacités liées aux données et d'autres fonctions d'appui, y compris Umoja ; mettre l'accent sur l'intégration de plateformes d'apprentissage en ligne et appliquer des stratégies de gestion du changement pour faciliter l'obtention de résultats de l'apprentissage et une adaptation sans heurt ;
  - b) Renforcer la gestion des connaissances et la mise en commun d'informations novatrices afin d'accroître l'efficacité opérationnelle grâce à des orientations normalisées et accessibles et à des initiatives d'amélioration des procédures ;
  - c) Élargir la gamme et le contenu des programmes de formation et des ressources d'apprentissage afin d'améliorer le multilinguisme.
- 29B.27 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir les résultats suivants :
- a) La consolidation de la gouvernance organisationnelle au niveau des équipes de direction et le perfectionnement de la formation et des capacités du personnel, ce qui favorisera la prise de décisions opérationnelles, la gestion des ressources et l'amélioration des processus opérationnels ;
  - b) La mise en place de plateformes de gestion des connaissances et de la formation qui permettront de toucher un large éventail de professionnels dans l'ensemble du Secrétariat, ce qui favorisera le renforcement des connaissances et des compétences pour ce qui est de la gestion des ressources et d'autres responsabilités opérationnelles ;
  - c) L'amélioration des compétences et de la diversité linguistiques, ainsi que des capacités de communication dans l'ensemble du Secrétariat, à l'appui du multilinguisme.

## **Exécution du programme en 2024**

### **Amélioration de la gestion du droit au congé de détente dans l'ensemble du Secrétariat**

- 29B.28 Début 2024, le groupe consultatif d'amélioration des processus, dont la composante assure le secrétariat, a fini de sélectionner 10 projets d'amélioration des processus visant à améliorer l'efficacité, à rationaliser les flux de travail et à optimiser la fourniture de services concernant les principales fonctions d'appui du Secrétariat. Un de ces projets portait sur l'amélioration de la gestion du droit au congé de détente pour le personnel en poste dans des lieux d'affectation classés difficiles. Au cours de l'année 2024, dans le cadre de la composante, des entretiens, des discussions de groupes et des enquêtes ont été menés avec des représentants de 29 entités du Secrétariat afin de repérer les difficultés et sources d'inefficacité liées à la gestion de ce droit. Par la suite, des ateliers d'amélioration des processus métier ont été organisés pour redéfinir le processus en vue de remédier aux problèmes d'inefficacité dans les flux de travail et d'améliorer la prise de décision. À ces

occasions, on s'est servi des principes des sciences comportementales pour repérer les « points faibles » du processus et dégager des approches fondées sur des données probantes pour y remédier. Ces ateliers ont également permis de tester différentes améliorations afin d'en déterminer l'utilité et l'efficacité. En conséquence, un accord sur un flux de travail rationalisé et simplifié a été conclu et sera mis en œuvre en 2025.

29B.29 Les progrès concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 29B.7).

Tableau 29B.7  
**Mesure des résultats**

<i>2022 (résultat effectif)</i>	<i>2023 (résultat effectif)</i>	<i>2024 (résultat effectif)</i>
–	–	Les entités du Secrétariat ont adopté et approuvé un flux de travail rationalisé et simplifié pour l'administration du droit au congé de détente, ce qui réduira le temps de traitement d'environ 20 000 demandes au profit de plus de 5 000 membres du personnel ayant droit au congé de détente, ainsi que des responsables et des partenaires des ressources humaines participant au processus d'approbation.

**Résultats escomptés pour 2026**

**Résultat 1 : gestion efficace des ressources au sein du Secrétariat**

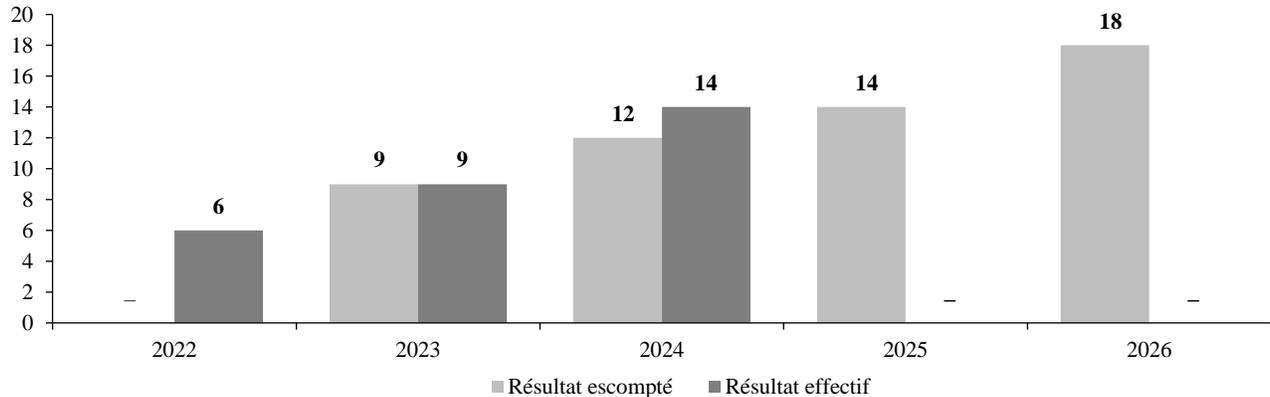
**Exécution du programme en 2024 et cible pour 2026**

29B.30 Le travail effectué dans le cadre de la composante a contribué à la mise en place de 14 solutions d'apprentissage sur la gestion efficace des ressources, ce qui a permis de faire mieux que la cible fixée, à savoir 12 solutions d'apprentissage.

29B.31 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2026, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 29B.I).

Figure 29B.I

**Mesure des résultats : nombre de solutions d'apprentissage sur la gestion efficace des ressources mises à la disposition des entités clientes (résultat cumulé)**



**Résultat 2 : UNTold : apprentissage collectif et innovation dans l'ensemble du système des Nations Unies**

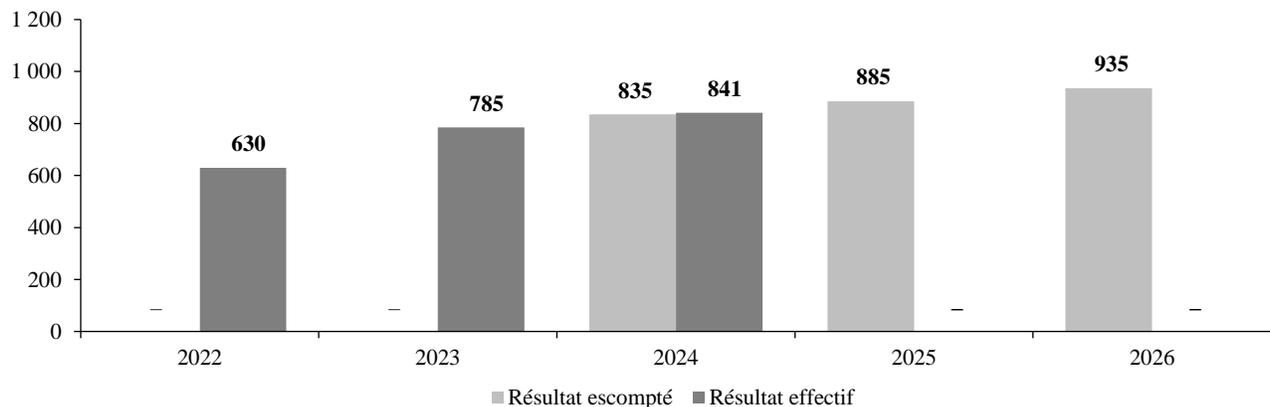
**Exécution du programme en 2024 et cible pour 2026**

29B.32 Les activités menées dans le cadre de la composante ont contribué à encourager 841 membres du personnel des Nations Unies à participer aux séances d'apprentissage interactif UNTold, ce qui a permis de faire mieux que la cible fixée, à savoir 835 membres du personnel.

29B.33 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2026, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 29B.II).

Figure 29B.II

**Mesure des résultats : nombre de membres du personnel des Nations Unies participant à des séances d'apprentissage interactives UNTold (par an)**



**Résultat 3 : renforcement des capacités de l'Organisation en matière d'innovation, d'analyse des données, de transformation numérique, de prospective stratégique et de sciences du comportement**

**Projet de plan-programme pour 2026**

29B.34 Dans le cadre du sous-programme, on collabore avec les entités du Secrétariat pour concevoir, élaborer et proposer un éventail diversifié de services de formation et de renforcement des capacités

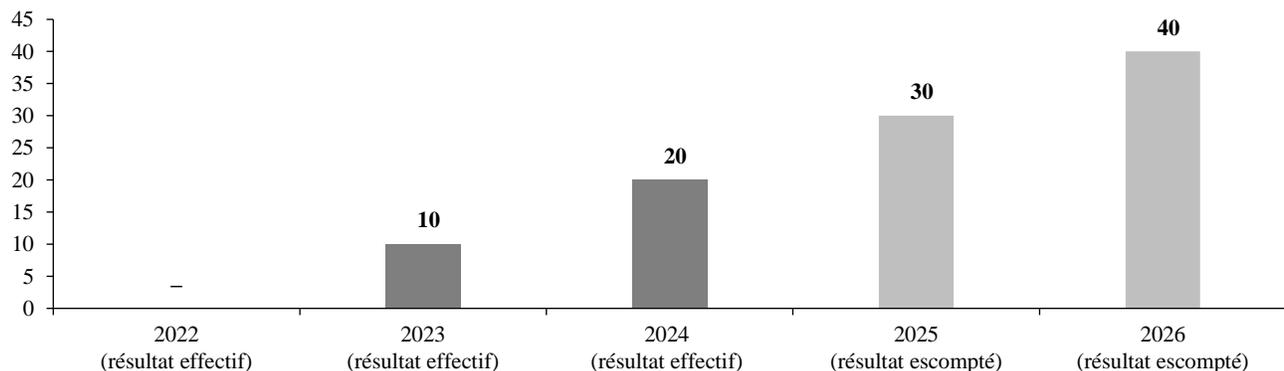
adaptés aux besoins opérationnels. À l'alinéa a) du paragraphe 73 de sa résolution 79/1, intitulée « Le Pacte pour l'avenir », l'Assemblée a décidé, au titre de la mesure 45, de rendre l'Organisation des Nations Unies plus agile, plus réactive et plus résiliente, notamment en renforçant les capacités de l'Organisation en matière d'innovation, d'analyse des données, de transformation numérique, de prospective stratégique et de sciences du comportement, le but étant que l'Organisation puisse mieux aider les États Membres et mieux exécuter les mandats qui lui sont confiés.

#### *Enseignements tirés et changements prévus*

- 29B.35 L'enseignement tiré est le suivant : on a pris conscience de la nécessité d'harmoniser davantage les initiatives d'apprentissage avec les cinq domaines recensés à l'alinéa a) du paragraphe 73 du Pacte pour l'avenir. Compte tenu de cet enseignement, dans le cadre du sous-programme, on veillera à ce que les projets d'apprentissage opérationnel en cours et à venir aient une portée appropriée, intègrent clairement les objectifs d'apprentissage conformément à l'alinéa a) du paragraphe 73 du Pacte pour l'avenir et soient délibérément conçus pour contribuer le plus possible au renforcement des capacités de l'Organisation dans ces cinq domaines.
- 29B.36 Les progrès escomptés concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 29B.III).

Figure 29B.III

**Mesure des résultats : nombre d'initiatives d'apprentissage opérationnel visant à renforcer les capacités de l'Organisation en matière d'innovation, d'analyse des données, de transformation numérique, de prospective stratégique et de sciences du comportement (résultat cumulé)**



## Produits

- 29B.37 On trouvera dans le tableau 29B.8 les produits retenus pour la composante.

Tableau 29B.8

**Composante 1 (sous-programme 2) : produits retenus pour 2026, par catégorie et sous-catégorie**

*Catégorie et sous-catégorie*

### E. Activités d'appui

**Administration** : cours, ateliers, guides, documents de référence et programmes et initiatives de renforcement des capacités proposés en présentiel, en ligne et dans un format mixte ; programme d'amélioration de la gouvernance, proposé en présentiel et en format virtuel, à l'intention d'environ 16 cadres supérieurs de deux entités du Secrétariat de l'ONU ; au moins 6 produits d'apprentissage sur la communication dans les six langues officielles de l'ONU, y compris une formation dispensée par un instructeur et un contenu d'apprentissage en autonomie à l'intention de 500 bénéficiaires, et des échantillons illustratifs (texte, vidéo, audio) pour fournir une vue d'ensemble de la production linguistique aux différents niveaux de l'ONU ; formations linguistiques et formations en communication qui sont animées par des instructeurs ou que chacun et chacune peut suivre à son

rythme, offertes dans les six langues officielles de l'ONU, dont certaines proposées de façon directe au Siège de l'Organisation et dans d'autres lieux d'affectation (environ 350 initiatives), et promotion de systèmes d'apprentissage des langues en ligne comparables dans 14 entités du Secrétariat ; formation à l'utilisation des flux de travail actualisés et simplifiés des logiciels et amélioration des processus métier ; orientations et bonnes pratiques dans plus de 135 domaines thématiques afin de simplifier et d'harmoniser les processus opérationnels ; intégration, dans le portail Knowledge Gateway, d'outils d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap.

---

### **Composante 3**

#### **Gestion des soins et sécurité et santé au travail**

##### **Objectif**

29B.38 L'objectif auquel la composante contribue est d'assurer la santé et le bien-être du personnel des Nations Unies.

##### **Stratégie**

29B.39 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, on s'emploiera, dans le cadre de la composante, à :

- a) Veiller à ce que les qualifications du personnel de santé des Nations Unies soient normalisées et s'assurer que le personnel de santé possédant les qualifications et les compétences appropriées est déployé dans tous les lieux d'affectation hors siège ;
- b) Mettre en application des normes de qualité des soins de santé et de sécurité des patients dans toutes les structures de soins de l'ONU de niveau 1+ et de niveau supérieur, en évaluant ces structures, en formant le personnel médical aux normes de qualité des soins de santé et de sécurité des patients et aux méthodes d'évaluation et en analysant les données de l'outil d'évaluation des unités médicales ;
- c) Promouvoir une culture de sécurité dans tous les établissements de santé de niveau 1+ et de niveau supérieur en mettant en œuvre un système de notification des événements cliniques indésirables pour contribuer à la collecte de données aux fins de la surveillance et de la diffusion de l'information concernant les risques de sécurité pour les patients et les événements indésirables et en administrant une enquête sur la culture de la sécurité ;
- d) Élaborer des programmes et des politiques de prévention des maladies chroniques et de promotion de la santé fondés sur des données probantes, en s'appuyant sur un système de surveillance des maladies, en vue de leur mise en œuvre par les services médicaux des Nations Unies partout dans le monde ;
- e) Mettre en œuvre les composantes qui seraient attendues d'un système de gestion de la sécurité et de la santé au travail pour les entités du Secrétariat, notamment un système de notification des incidents et un système de suivi et d'évaluation, et apporter un appui à la création d'un organe de contrôle, à l'élaboration de politiques et de normes et à la formation ;
- f) Mettre au point des procédures modernisées, qui permettront de faire des demandes de prestations d'ordre médical dans le système de gestion électronique des dossiers médicaux, d'améliorer le recensement des causes de congé de maladie et d'intégrer les systèmes de traitement des incidents, des congés de maladie, des évacuations sanitaires liées au travail et des indemnisations pour préjudice imputable au service ;
- g) Entreprendre au Siège de l'Organisation des évaluations des risques liés au lieu de travail et aux réunions afin de mettre en œuvre des stratégies d'atténuation pour prévenir les maladies et les blessures sur le lieu de travail ;

- h) Mettre en place des mesures en faveur de la santé des femmes, y compris former le personnel de santé des Nations Unies à la fourniture de services médicaux tenant compte des questions de genre ;
- i) Améliorer l'accès du personnel des opérations de paix aux services de santé, y compris les services de santé mentale, conformément à l'alinéa d) du paragraphe 42 du Pacte pour l'avenir, au titre de la mesure 21.

29B.40 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir les résultats suivants :

- a) Une réduction des événements indésirables et des blessures et maladies évitables grâce à l'amélioration de la santé et du bien-être du personnel ;
- b) Une nouvelle atténuation des risques liés à la santé et à la sécurité au travail ;
- c) Un meilleur respect des normes de qualité des soins de santé et de sécurité des patients par les hôpitaux militaires de campagne et les hôpitaux centraux, ceux-ci répondant désormais aux besoins des professionnels de la santé et du personnel des Nations Unies.

## **Exécution du programme en 2024**

### **Amélioration de la connaissance des questions de santé mentale pour le personnel en tenue**

29B.41 Servant dans des contextes variés et souvent difficiles, le personnel civil et en tenue des opérations de paix met en péril sa santé et son bien-être. Sachant qu'il importe de renforcer la résilience et de préserver le bien-être du personnel dans les opérations de paix, on a lancé en 2023, dans le cadre du sous-programme, la Stratégie de santé mentale pour les agents en tenue des Nations Unies. Celle-ci souligne l'importance cruciale d'améliorer les connaissances en matière de santé mentale afin de réduire les obstacles à l'aide. Elle décrit également les attributions liées à la fourniture au personnel en tenue d'un soutien en matière de santé mentale. En 2024, dans le cadre du sous-programme, on a développé l'application de santé mentale « UN's MindCompanion » (disponible en version Web et mobile) pour faire mieux connaître et comprendre les problèmes de santé mentale, promouvoir les capacités d'adaptation, améliorer l'accès aux sources de connaissances sur la santé mentale, favoriser un environnement de travail positif et solidaire et réduire les obstacles à l'aide. Disponible en 17 langues et fonctionnant de manière transparente en ligne et hors ligne, l'application garantit le respect de la vie privée et la confidentialité de l'utilisateur et comprend également une fonction d'auto-évaluation destinée à aider celui-ci à évaluer son bien-être mental et à le surveiller au fil du temps.

29B.42 Les progrès concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 29B.9).

Tableau 29B.9  
**Mesure des résultats**

<i>2022 (résultat effectif)</i>	<i>2023 (résultat effectif)</i>	<i>2024 (résultat effectif)</i>
–	La Stratégie de santé mentale pour les agents en tenue des Nations Unies est lancée en décembre 2023	La plateforme numérique « UN's MindCompanion » (disponible en version Web et mobile) est disponible en 17 langues à partir d'octobre 2024, et 4 800 visites ont été enregistrées entre octobre et décembre

## Résultats escomptés pour 2026

### Résultat 1 : un environnement sûr et sain pour le personnel féminin civil et en tenue déployé dans les opérations de paix

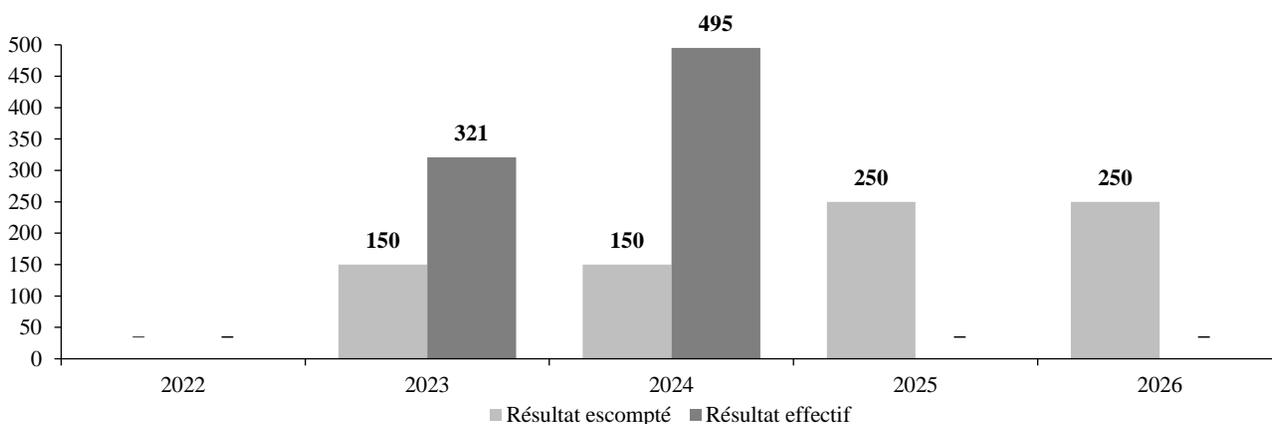
#### Exécution du programme en 2024 et cible pour 2026

29B.43 Le travail effectué dans le cadre de la composante a contribué à ce que 495 membres du personnel médical de terrain aient accès à une formation sur la santé des femmes et fassent état d'une amélioration de leurs connaissances et de leurs capacités de fournir des services tenant compte des questions de genre, ce qui a permis de faire mieux que la cible fixée, à savoir 150 membres du personnel médical de terrain.

29B.44 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2026, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 29B.IV).

Figure 29B.IV

**Mesure des résultats : nombre de membres du personnel médical de terrain ayant accès à la formation consacrée à la santé des femmes et faisant état d'une amélioration de leurs connaissances et de leurs capacités de fournir des services tenant compte des questions de genre (résultat annuel)**



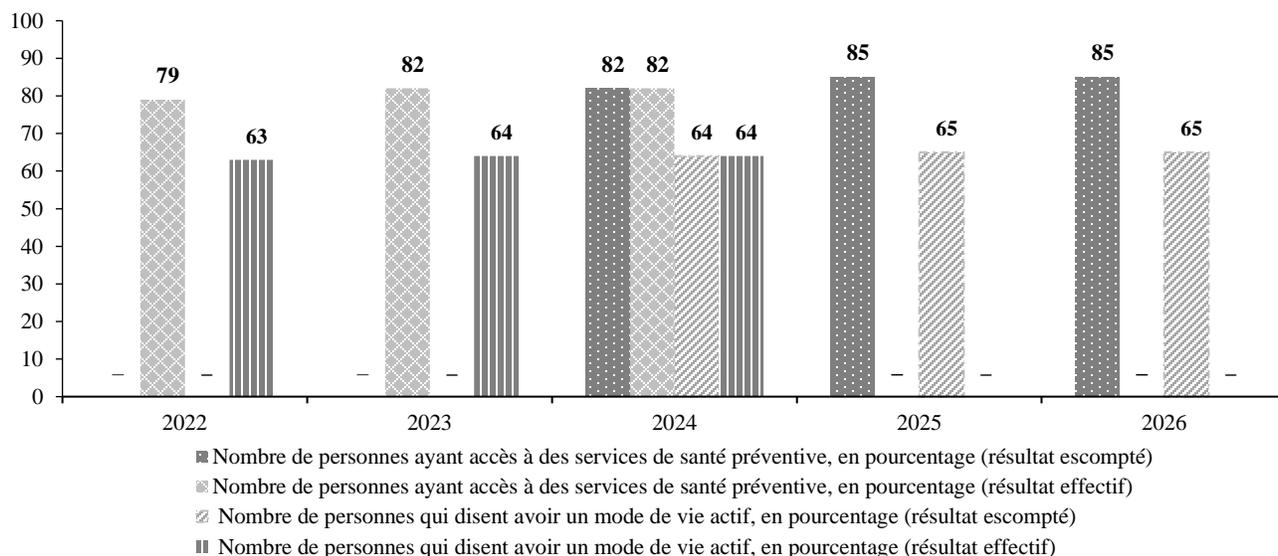
### Résultat 2 : le personnel des Nations Unies recourt aux services de santé préventive pour améliorer sa santé et son bien-être

#### Exécution du programme en 2024 et cible pour 2026

29B.45 Le travail effectué dans le cadre de la composante a contribué à ce que 82 % du personnel des Nations Unies accède à des services de santé préventive et à ce que 64 % déclare avoir un mode de vie actif, ce qui a permis d'atteindre la cible fixée.

29B.46 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2026, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 29B.V).

Figure 29B.V

**Mesure des résultats : amélioration de la santé et du bien-être du personnel des Nations Unies<sup>a</sup>**

<sup>a</sup> L'enquête est réalisée tous les deux ans. Les données pour 2024 (effectives) reflètent les dernières données disponibles de l'enquête menée en 2023.

**Résultat 3 : amélioration de la qualité des soins prodigués aux patients****Projet de plan-programme pour 2026**

29B.47 Les normes et protocoles cliniques contribuent à améliorer les soins prodigués aux patients en recensant et en normalisant les meilleures pratiques, en réduisant les différences de traitement entre patients et en promouvant des approches fondées sur des données probantes. En collaboration avec l'Organisation mondiale de la Santé, la composante s'est efforcée d'établir des normes et protocoles cliniques pour les opérations des Nations Unies, et a fourni au personnel médical des conseils et une formation approfondie sur leur mise en œuvre.

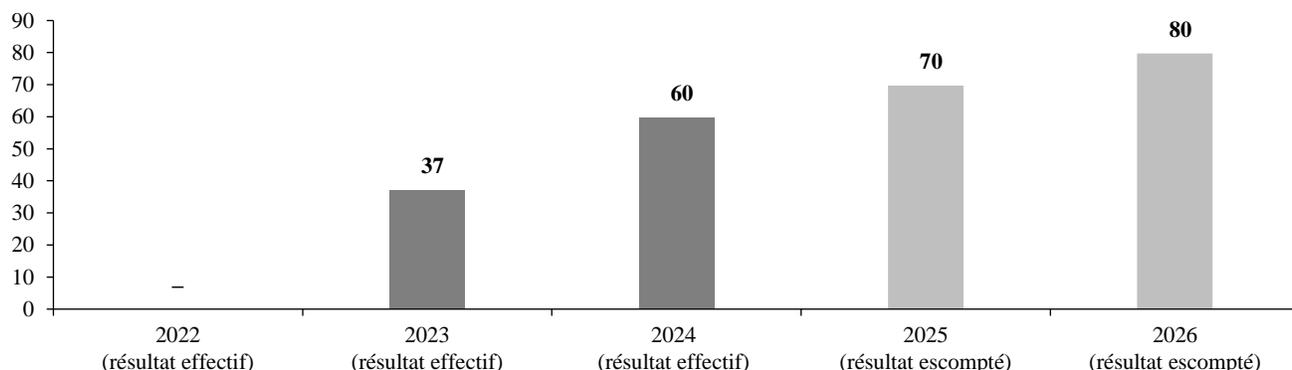
*Enseignements tirés et changements prévus*

29B.48 L'enseignement tiré est le suivant : en plus de donner des conseils et des cours de formation sur les normes et les protocoles, il importe de contrôler en permanence la qualité des soins prodigués aux patients. Compte tenu de cet enseignement, dans le cadre de la composante, on s'emploiera à revoir régulièrement la pratique professionnelle, y compris à mener des examens quotidiens et mensuels, afin d'évaluer la conformité avec les normes ou les protocoles cliniques établis. On s'attachera aussi à réfléchir aux améliorations qui pourraient être apportées et aux mesures correctrices, et on collaborera avec le personnel médical des Nations Unies pour fournir une formation et des orientations en vue d'assurer la mise en œuvre des recommandations découlant des examens de la pratique professionnelle. Ces efforts seront encore renforcés par un système de surveillance électronique qui permettra à l'ensemble du personnel médical des Nations Unies d'avoir un accès immédiat aux recommandations et de contrôler ses performances, ce qui contribuera en fin de compte à l'amélioration continue de la qualité des soins.

29B.49 Les progrès escomptés concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 29B.VI).

Figure 29B.VI  
**Mesure des résultats : taux d'application des normes et protocoles cliniques (annuel)**

(En pourcentage)



29B.50 On trouvera dans le tableau 29B.10 les produits retenus pour la composante.

Tableau 29B.10

**Composante 3 (sous-programme 1) : produits retenus pour 2026, par catégorie et sous-catégorie**

*Catégorie et sous-catégorie*

**E. Activités d'appui**

**Gestion des soins et sécurité et santé au travail** : vérification des compétences du personnel de santé, conformément aux lignes directrices relatives à la vérification des aptitudes techniques et au cadre des compétences techniques ; services psychosociaux, y compris services de santé mentale ; vérification de l'aptitude médicale de 4 000 membres du personnel ; orientations sur les services mondiaux de santé et de sécurité au travail ; conseils sur l'aménagement du lieu de travail et l'ergonomie ; plans d'appui sanitaire établis pour les lieux d'affectation hors Siège et les missions qui en font la demande ; évaluation du respect des normes de qualité des soins de santé et de sécurité des patients dans des hôpitaux militaires de campagne ; formation de membres du personnel médical aux normes de qualité des soins de santé et de sécurité des patients ; audits cliniques dans les établissements de santé des missions ; enquêtes de satisfaction auprès des patients ; webinaires hebdomadaires à l'intention du personnel médical ; cours en ligne sur la santé des femmes et l'hémothérapie d'urgence ; formation sur les questions de santé et de sécurité au travail et sur les tâches médicales incombant aux responsables des dossiers de santé sur le terrain ; orientations sur les situations d'urgence de santé publique ; évaluations de l'état de préparation aux situations d'urgence, notamment celles qui font un grand nombre de victimes ; préparation aux situations d'urgence et intervention

**Sous-programme 2  
 Gestion de la chaîne d'approvisionnement**

**Composante 1  
 Gestion intégrée de la chaîne d'approvisionnement**

**Objectif**

29B.51 L'objectif auquel la composante contribue est de permettre aux entités clientes du Secrétariat de disposer, au moment voulu et à l'endroit voulu, des biens et des services dont elles ont besoin, à un bon prix, de sorte qu'elles puissent s'acquitter de leur mandat de manière efficace et rationnelle.

## Stratégie

29B.52 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, on s'emploiera, dans le cadre de la composante, à :

- a) Mieux aligner la chaîne d'approvisionnement de bout en bout du Secrétariat sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et à rendre opérationnelle la planification de la gestion de la chaîne d'approvisionnement sur un horizon glissant de 24 mois, pour assurer un suivi et une mise à jour continus des plans de la chaîne d'approvisionnement afin de répondre aux exigences et aux priorités opérationnelles ;
- b) Trouver des options et des solutions d'approvisionnement adéquates, telles que les contrats-cadres mondiaux et régionaux, les achats locaux, les lettres d'attribution et les mémorandums d'accord, ou encore l'utilisation des stocks, en intégrant des pratiques efficaces et rationnelles qui sont axées sur les clients et tiennent compte des questions de genre, et à veiller à ce que ces options et solutions soient disponibles ;
- c) Poursuivre les activités de communication afin de promouvoir la diversité et la participation aux débouchés commerciaux avec l'ONU, notamment en ciblant les États Membres et en organisant plus de séminaires sur les relations d'affaires, en particulier à l'intention des entreprises appartenant à des femmes ou tenant compte du handicap et à des fournisseurs de pays en développement ou de pays en transition ;
- d) Tenir à jour la liste des biens et services stratégiques obtenus avec l'appui du Siège afin d'améliorer la gestion des risques pour ce qui est des achats, les économies d'échelle et l'harmonisation ;
- e) Appuyer toutes les entités en leur fournissant des biens et des services de façon rapide et efficace, y compris pour répondre à des besoins imprévus.

29B.53 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir les résultats suivants :

- a) Les biens et services voulus sont disponibles au bon moment, compte tenu des coûts pour l'ensemble du cycle de vie ;
- b) Les entités clientes accèdent à des solutions d'approvisionnement et de livraison adaptées, économiques et rationnelles pour s'acquitter de leur mandat ;
- c) Le registre des fournisseurs est plus diversifié, ce qui favorise une mise en concurrence internationale effective plus inclusive.

## Exécution du programme en 2024

### Déploiement et réinstallation en toute sécurité du personnel des Nations Unies à destination et en provenance d'Haïti

29B.54 Dans le cadre de la composante, on soutient toutes les entités clientes en leur fournissant des biens et des services avec rapidité et efficacité, y compris pour répondre à des besoins imprévus. Compte tenu des conditions de sécurité en Haïti, on a facilité, dans le cadre de la composante, le déploiement ou la réinstallation du personnel des Nations Unies à destination ou en provenance d'Haïti. En mars 2024, on a appuyé le déploiement et le redéploiement en urgence de 64 membres du personnel des Nations Unies à destination et en provenance d'Haïti. En novembre 2024, pour faciliter la réinstallation en toute sécurité de 24 membres du personnel et conseillers pour les questions de police multinationales d'Haïti, on a recouru à l'aéronef d'un sous-traitant de l'ONU temporairement mis à disposition par la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie. On a également mis en place, à partir de juin 2024, des services d'évacuation sanitaire aérienne primaire et des services hospitaliers de niveau 3 en République dominicaine afin de fournir un soutien médical au personnel de la Mission multinationale d'appui à la sécurité en Haïti établie par le Conseil de sécurité dans sa résolution [2699 \(2023\)](#).

29B.55 Les progrès concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 29B.11).

Tableau 29B.11  
Mesure des résultats

2022 (résultat effectif)	2023 (résultat effectif)	2024 (résultat effectif)
–	–	Déploiement et réinstallation en toute sécurité de 88 membres du personnel des Nations Unies et conseillers pour les questions de police multinationaux à destination et en provenance d'Haïti

### Résultats escomptés pour 2026

#### Résultat 1 : réduction de l'empreinte écologique grâce à une gestion efficace de la chaîne d'approvisionnement

##### Exécution du programme en 2024 et cible pour 2026

29B.56 Le travail effectué dans le cadre de la composante a contribué à ce que les entités clientes aient accès à sept contrats-cadres, dont un pour des véhicules hybrides et six pour des solutions clés en main fondées sur les énergies renouvelables, pour l'amélioration de l'infrastructure des camps, ce qui a permis d'atteindre la cible fixée.

29B.57 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2026, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 29B.12).

Tableau 29B.12  
Mesure des résultats

2022 (résultat effectif)	2023 (résultat effectif)	2024 (résultat effectif)	2025 (résultat escompté)	2026 (résultat escompté)
Les missions de maintien de la paix ont accès à des conseils sur une meilleure utilisation des carburants	Sélection d'un fournisseur pour des solutions clés en main fondées sur les énergies renouvelables	Les entités clientes ont accès à 7 contrats-cadres, concernant notamment des véhicules hybrides et des solutions clés en main fondées sur les énergies renouvelables, pour l'amélioration de l'infrastructure des camps	Les missions de maintien de la paix portent à 6 % la consommation d'énergie provenant de sources renouvelables	Les contrats-cadres existants contribuent à réduire davantage l'empreinte écologique des opérations des Nations Unies

## Résultat 2 : diversification des participants aux perspectives commerciales offertes par les Nations Unies

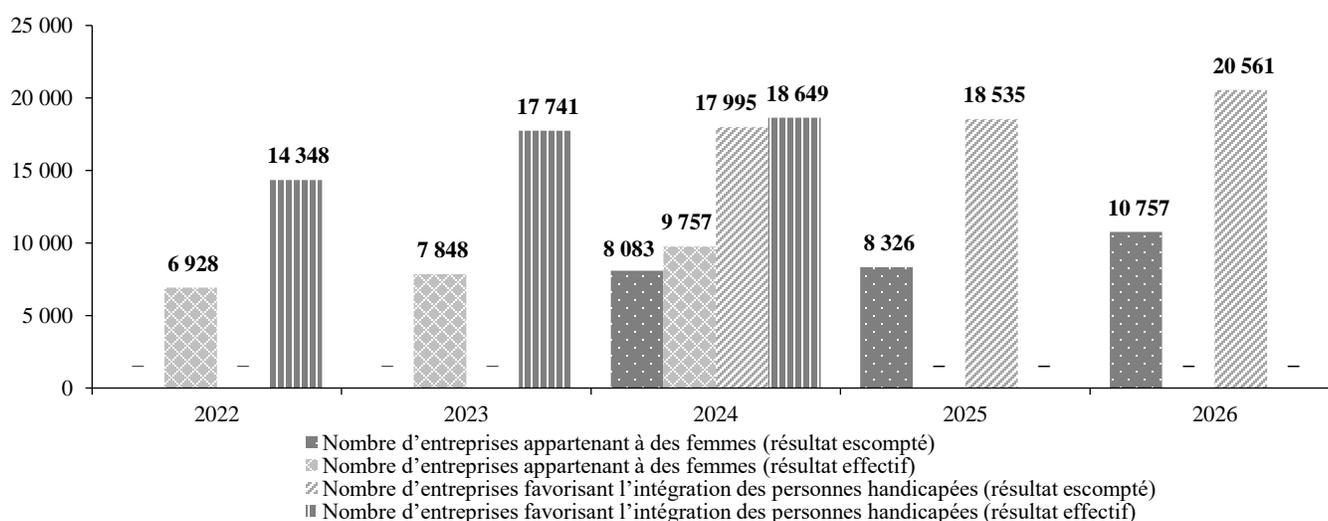
### Exécution du programme en 2024 et cible pour 2026

29B.58 Le travail effectué dans le cadre de la composante a contribué à ce que 9 757 entreprises appartenant à des femmes et 18 649 entreprises favorisant l'intégration des personnes handicapées soient enregistrées sur le Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies, ce qui a permis de faire mieux que la cible fixée, à savoir 8 083 et 17 995, respectivement.

29B.59 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2026, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 29B.VII).

Figure 29B.VII

### Mesure des résultats : nombre d'entreprises appartenant à des femmes ou favorisant l'intégration des personnes handicapées enregistrées sur le Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies (résultat cumulé)



## Résultat 3 : disponibilité accrue des solutions logistiques à la demande

### Projet de plan-programme pour 2026

29B.60 Dans le cadre de la composante, on fournit aux entités clientes des solutions rentables, orientées vers le client et efficaces en matière de chaîne d'approvisionnement. En vue d'améliorer l'expérience des clients grâce à des solutions adaptées concernant la chaîne d'approvisionnement, on collabore avec les États Membres pour mettre en place des solutions logistiques de rechange ou à la demande qui permettent à l'ONU de répondre rapidement aux besoins urgents ou soudains lorsque la rapidité et la souplesse sont essentielles, et de compléter les accords commerciaux.

#### Enseignements tirés et changements prévus

29B.61 L'enseignement tiré est le suivant : le partenariat avec les États Membres peut renforcer la capacité de l'ONU de remédier aux lacunes logistiques critiques dans les régions dans lesquelles les services commerciaux ne sont pas facilement accessibles en cas de besoin et améliorer la réactivité de l'Organisation en cas de circonstances imprévues. Compte tenu de cet enseignement, dans le cadre de la composante, on renforcera le partenariat avec les États Membres dans divers domaines de solutions logistiques à la demande, lorsque de telles solutions sont disponibles.

29B.62 Les progrès escomptés concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 29B.13).

Tableau 29B.13  
Mesure des résultats

2022 (résultat effectif)	2023 (résultat effectif)	2024 (résultat effectif)	2025 (résultat escompté)	2026 (résultat escompté)
–	–	–	Les entités du Secrétariat de l'ONU ont accès à des solutions logistiques grâce à des partenariats nouveaux ou existants avec les États Membres	Les organismes, fonds et programmes ont accès à des solutions logistiques grâce à des partenariats nouveaux ou existants avec les États Membres

## Produits

29B.63 On trouvera dans le tableau 29B.14 les produits retenus pour la composante.

Tableau 29B.14  
Composante 1 (sous-programme 2) : produits retenus pour la période 2024-2026, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus : 2024	Produits livrés : 2024	Produits prévus : 2025	Produits prévus : 2026
<b>A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts</b>				
<b>Documentation destinée aux organes délibérants</b> (nombre de documents)	–	–	1	–
1. Rapport du Secrétaire général sur les activités de la chaîne d'approvisionnement, présenté à l'Assemblée générale (rapport biennal)	–	–	1	–
<b>B. Création et transfert de connaissances</b>				
<b>Séminaires, ateliers et activités de formation</b> (nombre de jours)	54	60	54	54
2. Séminaires sur les relations d'affaires avec l'ONU à l'intention des fournisseurs de pays en développement ou en transition	54	60	54	54
<b>C. Activités de fond</b>				
<b>Consultations, conseils et action en faveur de telle ou telle cause</b> : conseils sur 100 demandes de délégation de pouvoirs pour les achats locaux reçues d'entités clientes.				
<b>D. Activités de communication</b>				
<b>Programmes d'information, manifestations spéciales et supports d'information</b> : réunions d'information à l'intention de 6 partenaires internationaux, dont des États Membres, sur les dispositifs de coopération logistique dans toutes les missions, et coopération à l'échelle du système sur des projets opérationnels et des dossiers d'achats avec le réseau de fournisseurs des entités des Nations Unies ; prospection de fournisseurs.				
<b>Plateformes numériques et contenus multimédias</b> : catalogue électronique pour les biens et services ; plateforme Ariba eTendering ; dispositif de gestion de la performance de la chaîne d'approvisionnement ; rapports analytiques pour toutes les fonctions liées à la chaîne d'approvisionnement à l'échelle du Secrétariat, y compris sur les performances de la chaîne d'approvisionnement ; espace virtuel visant à stimuler l'innovation et l'excellence dans la gestion de la chaîne d'approvisionnement ; mise à jour annuelle des statistiques du Secrétariat sur les achats.				

Catégorie et sous-catégorie	Produits	Produits	Produits	Produits
	prévus : 2024	livrés : 2024	prévus : 2025	prévus : 2026

**E. Activités d'appui**

**Administration** : services de conseil à l'intention de 44 entités clientes sur des questions liées aux achats, notamment l'optimisation de la planification des achats, les solutions d'approvisionnement, les contrats-cadres, les modalités de passation de marchés et d'autres questions relatives à la chaîne d'approvisionnement ; plan annuel de gestion de la chaîne d'approvisionnement et approvisionnement stratégique ; mise en œuvre des accords de reconnaissance mutuelle, en application des directives opérationnelles sur la chaîne d'approvisionnement portant sur la coopération avec les organismes des Nations Unies qui ont été publiées ; contrats-cadres mondiaux, contrats clés en main, contrats de services de transport aérien et autres contrats ; documents d'agrément des fournisseurs dans les 6 langues officielles de l'Organisation ; appui stratégique dans les domaines logistiques ; cadre réglementaire pour l'aviation à l'échelle du système ; orientations sur la sécurité aérienne, notamment en ce qui concerne les fournisseurs de services aériens ; directives opérationnelles, manuels, outils d'évaluation des prestations des fournisseurs et meilleures pratiques sur la gestion de la chaîne d'approvisionnement ; gestion des données de base Umoja et gestion des risques liés à l'assurance qualité des données

## Composante 2

### Appui au personnel en tenue

**Objectif**

- 29B.64 L'objectif auquel la composante contribue est de faciliter le fonctionnement efficace et rationnel du pilier Paix et sécurité de l'ONU.

**Stratégie**

- 29B.65 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, on s'emploiera, dans le cadre de la composante, à :
- servir de point de contact unique des pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police pour toute question d'ordre administratif ou logistique ayant trait à la constitution des forces, aux mémorandums d'accord, au matériel appartenant aux contingents et aux remboursements ;
  - Faciliter l'examen périodique par l'Assemblée générale du système de remboursement relatif au personnel en tenue des unités constituées, à appuyer la négociation et la conclusion des mémorandums d'accord avec les pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police, à traiter rapidement les demandes de remboursement admissibles conformément aux décisions de l'Assemblée et à contribuer à l'intégration stratégique des données sur les performances qui concernent le matériel appartenant aux contingents déployés ;
  - Rationaliser le processus de remboursement, en améliorant les mémorandums d'accord et les procédures de paiement ;
  - Apporter un appui stratégique et logistique et à encourager le renforcement des partenariats avec les pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police.
- 29B.66 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir les résultats suivants :
- Prestation de services à l'Assemblée générale pendant l'examen périodique du système de remboursement applicable aux unités constituées et de la mise en œuvre de toutes les orientations connexes ;
  - Rationalisation et rapidité des paiements faits aux pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police au titre du personnel en tenue et du matériel appartenant aux contingents déployés dans les unités constituées, des remboursements relatifs aux lettres d'attribution et du traitement des demandes d'indemnisation en cas de décès et d'invalidité et des réclamations spéciales ;

- c) Renforcement de la transparence de la procédure de remboursement et de l'application du principe de responsabilité, et disponibilité en temps réel des données au profit des États Membres, du Siège et des missions.

## Exécution du programme en 2024

### Élimination sans risque des munitions impropres à l'usage de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali

- 29B.67 Conformément à la résolution 2690 (2023) du Conseil de sécurité, dans le cadre de la composante, on a fourni un soutien important à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) pendant la réduction de ses effectifs, son retrait et sa liquidation. L'élimination des munitions de la Mission est apparue comme une priorité essentielle, la MINUSMA n'étant pas en mesure de le faire dans la zone de la mission. Compte tenu des contraintes de temps et des besoins opérationnels complexes, l'aide de la composante a été sollicitée. En réponse à cette demande, on a procédé à la rédaction et la négociation d'une lettre d'attribution et géré le processus de liquidation avec une entité externe, avec le soutien technique du Service de la lutte antimines de l'ONU et le soutien logistique de l'entité de liquidation de la Mission. Dans le cadre de la composante, on a dirigé et géré avec succès le processus d'élimination sans risque des munitions, qui s'est déroulé dans un autre pays en novembre 2024.
- 29B.68 Les progrès concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 29B.15).

Tableau 29B.15  
Mesure des résultats

2022 (résultat effectif)	2023 (résultat effectif)	2024 (résultat effectif)
–	–	Élimination en toute sécurité des munitions impropres à l'usage dans le délai requis (novembre 2024)

## Résultats escomptés pour 2026

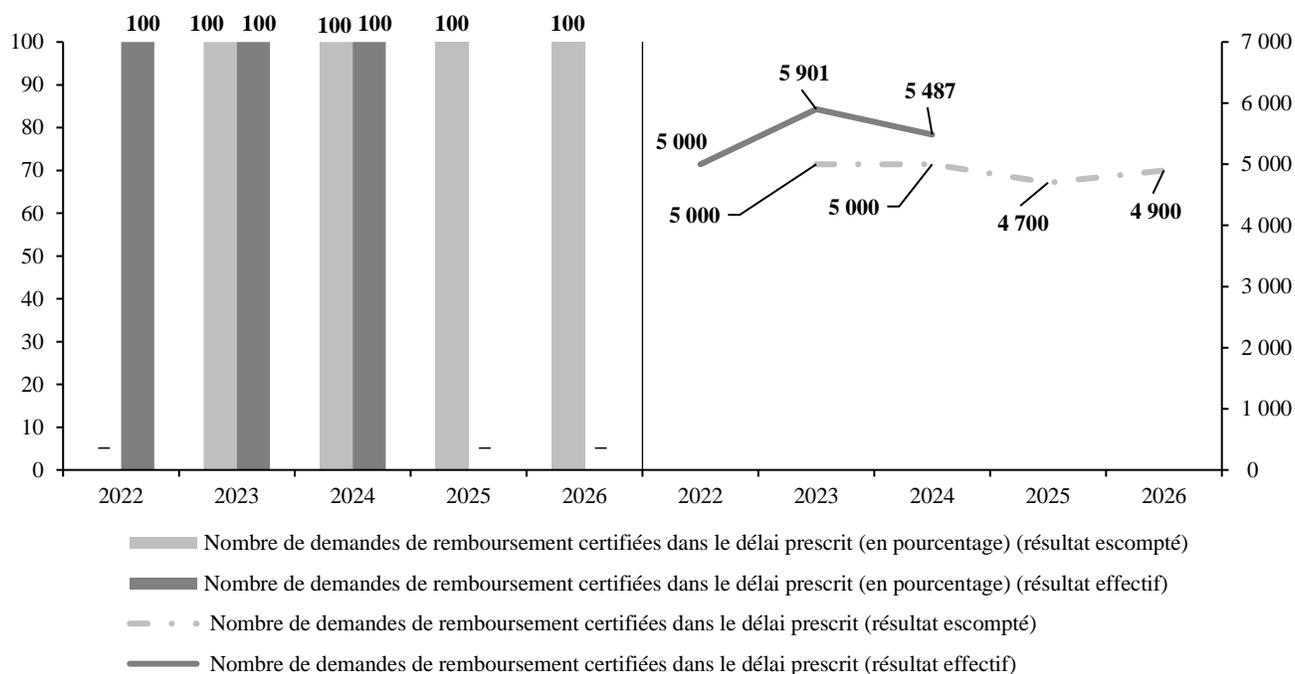
### Résultat 1 : appui administratif, logistique et financier fourni aux pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police par l'intermédiaire d'un point de contact unique aux fins d'un remboursement plus rapide

#### Exécution du programme en 2024 et cible pour 2026

- 29B.69 Le travail effectué dans le cadre de la composante a contribué à la certification de 5 487 demandes de remboursement, 100 % des demandes ayant été certifiées dans le délai prescrit de trois mois, ce qui a permis de faire mieux que la cible fixée, à savoir 5 000 demandes.
- 29B.70 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2026, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 29B.VIII).

Figure 29B.VIII

Mesure des résultats : nombre annuel de demandes de remboursement relatives au personnel en tenue et au matériel appartenant aux contingents certifiées dans le délai prescrit de trois mois suivant la fin du trimestre précédent (résultat annuel)



**Résultat 2 : un site unique sécurisé permettant aux États Membres de soumettre des demandes et d'accéder à des informations sur leurs déploiements dans le cadre d'opérations de paix**

**Exécution du programme en 2024 et cible pour 2026**

- 29B.71 Le travail effectué dans le cadre de la composante a contribué au développement et à la mise à l'essai de nouvelles fonctionnalités, qui ont été améliorées pour fournir des informations plus détaillées sur l'état des demandes d'indemnisation en cas de décès et d'invalidité, ce qui a permis d'atteindre la cible fixée.
- 29B.72 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2026, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 29B.16).

Tableau 29B.16  
Mesure des résultats

2022 (résultat effectif)	2023 (résultat effectif)	2024 (résultat effectif)	2025 (résultat escompté)	2026 (résultat escompté)
–	Le portail des États Membres relatif au personnel en tenue (Member States Portal for Uniformed Capabilities Support) fournit des informations de base et des infographies	Les fonctionnalités sont améliorées afin de fournir des informations plus détaillées sur l'état des demandes d'indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	Les pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police se servent du portail des États Membres relatif au personnel en tenue pour soumettre des demandes de remboursement et accéder en toute sécurité aux mémorandums d'accord et aux informations relatives aux remboursements	Les pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police utilisent le portail des États Membres relatif au personnel en tenue afin d'accéder directement aux lettres de paiement, aux lettres de remboursement trimestrielles et aux rapports trimestriels finaux d'inspection du matériel appartenant aux contingents

**Résultat 3 : mise à jour des politiques, procédures, normes et définitions relatives au personnel en tenue et au matériel appartenant aux contingents**

**Projet de plan-programme pour 2026**

29B.73 L'Assemblée générale examine périodiquement les normes et les taux de remboursement applicables au personnel en tenue et au matériel appartenant aux contingents. En 2024, dans le cadre de la composante, on a entamé les préparatifs en vue de l'enquête quadriennale et de la réunion triennale de 2026 du Groupe de travail sur le matériel appartenant aux contingents, notamment en proposant des orientations et des séances d'information aux États Membres et aux points de contact au Secrétariat.

*Enseignements tirés et changements prévus*

29B.74 L'enseignement tiré est le suivant : il faut s'assurer au préalable de la participation des parties prenantes et d'une diffusion plus large de l'information, ce qui permet d'avoir des délibérations de fond plus efficaces lors de la réunion formelle. Compte tenu de cet enseignement, dans le cadre du sous-programme, on organisera des réunions d'information préalables et des consultations avec toutes les parties prenantes afin d'améliorer les résultats de l'enquête quadriennale et du Groupe de travail de 2026 sur le matériel appartenant aux contingents.

29B.75 Les progrès escomptés concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 29B.17).

Tableau 29B.17  
Mesure des résultats

2022 (résultat effectif)	2023 (résultat effectif)	2024 (résultat effectif)	2025 (résultat escompté)	2026 (résultat escompté)
La réunion de présession du Groupe de travail de 2023 sur le matériel appartenant aux contingents a eu lieu	Les normes et les taux de remboursement relatifs au matériel appartenant aux contingents sont actualisés sur la base des 57 recommandations du Groupe de travail de 2023 sur le matériel appartenant aux contingents	Les États Membres reçoivent des instructions sur l'élaboration des documents de réflexion et des communications nationales de données sur les coûts pour le Groupe de travail de 2026 sur le matériel appartenant aux contingents	L'échantillon de participants à l'enquête quadriennale est désigné  Les études demandées par le Groupe de travail de 2023 sur le matériel appartenant aux contingents sont terminées  La réunion de présession du Groupe de travail de 2026 sur le matériel appartenant aux contingents a eu lieu	L'Assemblée générale reçoit l'enquête sur le taux standard de remboursement applicable au personnel en tenue déployé dans des unités constituées  Les normes et les taux de remboursement relatifs au Groupe de travail sur le matériel appartenant aux contingents sont actualisés sur la base des recommandations du Groupe de travail de 2026 sur le matériel appartenant aux contingents

## Produits

29B.76 On trouvera dans le tableau 29B.18 les produits retenus pour la composante.

Tableau 29B.18

### Composante 2 (sous-programme 2) : produits retenus pour la période 2024-2026, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus : 2024	Produits livrés : 2024	Produits prévus : 2025	Produits prévus : 2026
<b>A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts</b>				
<b>Documentation destinée aux organes délibérants</b> (nombre de documents)	–	–	–	3
Rapports émanant des entités suivantes :				
1. Groupe de travail de 2026 sur le matériel appartenant aux contingents	–	–	–	1
2. Secrétaire général sur le rapport du Groupe de travail de 2026 sur le matériel appartenant aux contingents	–	–	–	1
3. Enquête quadriennale	–	–	–	1
<b>Services fonctionnels pour les réunions</b> (nombre de réunions de trois heures)	5	5	5	5
4. Réunions d'organes intergouvernementaux, notamment la Cinquième Commission et le Groupe de travail sur le matériel appartenant aux contingents	5	5	5	5
<b>B. Création et transfert de connaissances</b>				
<b>Séminaires, ateliers et activités de formation</b> (nombre de jours)	10	10	20	20
5. Activités de formation destinées aux États Membres sur les différents aspects des mémorandums d'accord, les directives et procédures relatives au matériel appartenant	10	10	20	20

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus : 2024	Produits livrés : 2024	Produits prévus : 2025	Produits prévus : 2026
-----------------------------	------------------------------	------------------------------	------------------------------	------------------------------

aux contingents, ainsi que les demandes d'indemnisation en cas de décès ou d'invalidité

#### E. Activités d'appui

**Administration** : système de remboursement applicable aux unités constituées, y compris l'enquête quadriennale sur les remboursements standard au titre du personnel en tenue ; administration du portail des États Membres relatif au personnel en tenue ; séances de formation sur le système de remboursement organisées à l'intention des entités du Secrétariat et de toutes les missions dotées d'unités constituées ; élaboration de nouveaux états des besoins par unité ou modification des états existants, mémorandums d'accord, établissement de lettres d'attribution et d'accords concernant les contingents et les unités de police déployés dans les missions ou à fournir pour atteindre le niveau d'engagement Déploiement rapide du Système de préparation des moyens de maintien de la paix, et participation à des visites conduites dans les pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police (entre autres, visites de consultation, visites d'inspection avant déploiement et visites visant à évaluer le niveau d'engagement Déploiement rapide et à vérifier le matériel appartenant aux contingents) ; remboursements au titre des militaires et du personnel de police et du matériel appartenant aux contingents déployés dans le cadre de missions en vertu de mémorandums d'accord ou de lettres d'attribution, y compris par le calcul des primes, des déductions, des indemnités de décès et d'invalidité et des indemnités pour troubles post-traumatiques ; fourniture de services au Comité de contrôle de la gestion du matériel appartenant aux contingents et des mémorandums d'accord ; analyses comparatives de la performance et rapports sur les décisions de gestion.

### Sous-programme 3 Activités spéciales

#### Objectif

29B.77 L'objectif auquel le sous-programme contribue est de garantir l'efficacité et l'efficience des activités du Secrétariat en matière d'appui opérationnel, notamment en vue de répondre à des besoins spécifiques et urgents.

#### Stratégie

- 29B.78 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, on s'emploiera, dans le cadre du sous-programme à :
- a) Diriger et coordonner la fourniture par le Secrétariat d'un appui opérationnel pour répondre aux situations nouvelles, aux besoins spécifiques et aux besoins de surcapacité temporaire, notamment en prêtant un appui à la planification et en en assurant le suivi, en permettant une perception partagée de la situation, en fournissant des capacités spécialisées et des surcapacités temporaires et en facilitant la coordination des efforts ;
  - b) Collaborer avec les entités clientes, les principaux fournisseurs de services dans l'architecture mondiale d'appui opérationnel et les entités du système des Nations Unies afin d'améliorer la prestation de services, notamment par la facilitation, la coordination et la fourniture de conseils spécialisés et d'un soutien direct ;
  - c) Faciliter la mise en place d'un programme solide d'optimisation des coûts et de gestion des ressources afin de favoriser des fonctions d'appui opérationnel efficaces, efficaces et adaptées aux circonstances dans l'ensemble du Secrétariat ;
  - d) Coordonner et entretenir des relations bilatérales et multipartites avec les principaux partenaires ne faisant pas partie du Secrétariat dans le cadre de l'appui opérationnel, notamment en ce qui concerne l'application de la résolution [2719 \(2023\)](#) du Conseil de sécurité.
- 29B.79 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir les résultats suivants :
- a) Une réponse opérationnelle durable et multidimensionnelle face aux situations de tension accrue et à des besoins spécifiques ;

- b) Des solutions d'appui adaptées qui tirent parti des capacités et de l'expertise existantes au sein du Secrétariat et des organismes, fonds et programmes des Nations Unies afin d'améliorer l'efficacité, la réactivité, l'interopérabilité et la continuité opérationnelle ;
- c) Une collaboration mutuellement bénéfique entre le Secrétariat et les entités qui n'en font pas partie, y compris les États Membres et les organisations régionales, qui réponde aux besoins prioritaires de l'ensemble des entités du Secrétariat ;
- d) Des gains mesurables en termes d'efficacité et de capacité de réaction dans l'ensemble de l'architecture d'appui opérationnel du Secrétariat, y compris une coopération approfondie dans les activités d'appui menées avec les organismes, fonds et programmes des Nations Unies ;
- e) L'accès des entités du Secrétariat à des orientations sur l'appui opérationnel, les priorités en matière d'affectation des ressources et les normes, qui tiennent compte de l'évolution des besoins.

## Exécution du programme en 2024

### Retrait des effectifs et des moyens et fermeture de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali

- 29B.80 Dans le cadre du sous-programme, on a coordonné la participation du Département de l'appui opérationnel dans la réduction des effectifs, le retrait et la liquidation de la MINUSMA, l'une des plus importantes fermetures de mission de l'histoire récente. La complexité et les difficultés inhérentes au rapatriement de 12 000 membres du personnel en tenue et de leur matériel, à la cessation de fonctions ou à la réaffectation de plus de 4 000 membres du personnel civil, à la restitution au gouvernement de 15 camps après l'assainissement de l'environnement et la cession des actifs, et au règlement de la myriade de problèmes administratifs et logistiques survenus tout au long de la procédure ont nécessité une coordination étroite des activités du Département. La brièveté du délai imparti pour achever les travaux et les conditions de sécurité existantes ont aggravé ces difficultés. Le sous-programme a joué un rôle déterminant dans cette coordination, en permettant de mobiliser l'ensemble du Département, l'entité chargée de la liquidation de la Mission et les partenaires stratégiques afin de garantir une action coordonnée.
- 29B.81 La fermeture de la MINUSMA a permis au Département de tirer de nombreux enseignements. L'importance de la planification des interventions d'urgence, le besoin constant de solutions d'appui souples et novatrices et les difficultés particulières liées à la fermeture définitive d'une mission opérant dans des conditions de sécurité non permissives sont autant de facteurs qui ont influé sur les travaux du Département. Toutefois, le principal enseignement tiré de cette clôture que les entités sur le terrain doivent se préparer pour la transition. Le peu de temps disponible pour ce faire a montré que les entités sur le terrain devaient régler les problèmes au fur et à mesure pendant la durée de vie de la mission et ne pas attendre la fermeture de celle-ci. Malgré toutes ces difficultés, le retrait des effectifs et des moyens de la MINUSMA a été mené à bien avec succès. Les enseignements tirés seront intégrés dans les prochains documents d'orientation destinés aux entités sur le terrain faisant face à une transition.
- 29B.82 Les progrès concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 29B.19).

Tableau 29B.19  
Mesure des résultats

2022 (résultat effectif)	2023 (résultat effectif)	2024 (résultat effectif)
–	–	La réduction, le retrait des effectifs et des moyens et la liquidation de la MINUSMA ont été menés à bien dans les délais impartis et les enseignements tirés ont été intégrés dans les documents d'orientation destinés aux entités faisant face à une transition

### Résultats escomptés pour 2026

#### Résultat 1 : une collaboration mutuellement bénéfique dans la conduite des activités d'appui grâce à un cadre relatif aux partenariats d'appui

##### Exécution du programme en 2024 et cible pour 2026

- 29B.83 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a aidé à : a) élaborer la feuille de route commune Union africaine-Organisation des Nations Unies pour la mise en application de la résolution [2719 \(2023\)](#), en particulier le domaine essentiel b), relatif à l'appui à la mission ; b) élaborer la conception générale de la mission proposée pour succéder à la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie, conformément à la résolution [2748 \(2024\)](#) du Conseil de sécurité ; c) renforcer la participation de l'Union africaine, de l'Union européenne et d'autres organisations régionales, ce qui a favorisé la compréhension mutuelle et l'interopérabilité sur les questions d'appui opérationnel, y compris par l'élargissement du programme d'échange de connaissances et de compétences avec l'Union africaine et l'amélioration de la coordination en vue de rendre opérationnel l'Accord-cadre entre l'Union européenne et les Nations Unies pour la fourniture d'un soutien mutuel dans le cadre de leurs missions et opérations respectives sur le terrain, ce qui a permis d'atteindre la cible fixée.
- 29B.84 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2026, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 29B.20).

Tableau 29B.20  
Mesure des résultats

2022 (résultat effectif)	2023 (résultat effectif)	2024 (résultat effectif)	2025 (résultat escompté)	2026 (résultat escompté)
Participation active de l'Union africaine à l'élaboration d'une feuille de route commune à l'ONU et à l'Union africaine pour renouveler le programme d'échange de connaissances et de compétences	Deux accords-cadres d'appui opérationnel ont été conclus avec l'Union africaine qui fournissent un cadre général pour promouvoir des solutions adaptées aux problèmes opérationnels rencontrés par les	La feuille de route commune Union africaine-Organisation des Nations Unies pour la mise en application de la résolution <a href="#">2719 (2023)</a> est élaborée et adoptée	Des mécanismes sont en place pour renforcer la collaboration en matière d'appui opérationnel entre l'Union africaine et l'ONU conformément à la résolution <a href="#">2719 (2023)</a>	Les compétences en matière de soutien opérationnel pour le personnel de la Commission de l'Union africaine et du Secrétariat de l'ONU participant à des initiatives conjointes sont renforcées
L'incidence, en termes d'appui, de la		La conception générale de la mission proposée		

**Titre VIII Services communs d'appui**

2022 (résultat effectif)	2023 (résultat effectif)	2024 (résultat effectif)	2025 (résultat escompté)	2026 (résultat escompté)
reconfiguration proposée des opérations de l'Union africaine en Somalie a été examinée par l'Union africaine, l'ONU et d'autres partenaires majeurs afin d'éclairer l'examen de l'orientation future de la Mission mené par le Conseil de sécurité	principaux partenaires en matière de sécurité  Les entités du Secrétariat ont accès à un répertoire central de données sur les accords-cadres d'appui opérationnel	pour succéder à la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie est élaborée, conformément à la résolution <a href="#">2748 (2024)</a>  La participation de l'Union africaine, de l'Union européenne et d'autres organisations régionales est renforcée, ce qui favorise la compréhension mutuelle et l'interopérabilité en matière d'appui opérationnel		

**Résultat 2 : amélioration de la gestion des fonctions d'appui opérationnel tout au long du cycle de vie par les entités en cours de transition**

**Exécution du programme en 2024 et cible pour 2026**

- 29B.85 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a contribué à ce que la MINUSMA utilise la version bêta de l'outil de suivi de l'appui opérationnel dans ses activités de gestion de la procédure de liquidation, ce qui a permis d'atteindre la cible fixée.
- 29B.86 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2026, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 29B.21).

Tableau 29B.21  
**Mesure des résultats**

2022 (résultat effectif)	2023 (résultat effectif)	2024 (résultat effectif)	2025 (résultat escompté)	2026 (résultat escompté)
–	–	La MINUSMA a utilisé la version bêta de l'outil de suivi de l'appui opérationnel dans le cadre de ses activités de gestion de la procédure de liquidation	L'outil de suivi de l'appui opérationnel et la formation connexe sont à la disposition des entités sur le terrain	L'outil de suivi de l'appui opérationnel perfectionné et la formation connexe sont à la disposition des entités sur le terrain

**Résultat 3 : amélioration de la prestation de services et de l'efficacité grâce au renforcement des services d'appui et de conseil**

**Projet de plan-programme pour 2026**

29B.87 Dans le cadre du sous-programme, on fournit aux entités un appui direct concernant la mise en œuvre de la vision du Secrétaire général concernant l'amélioration de la prestation de services et on s'efforce d'améliorer l'intégration et l'harmonisation entre les principaux fournisseurs de services du Secrétariat, d'examiner et d'optimiser les modèles d'appui opérationnel propres à chaque entité, d'éliminer les obstacles structurels à la collaboration avec d'autres entités du système des Nations Unies et d'instaurer un environnement et une culture centrés sur le client.

*Enseignements tirés et changements prévus*

29B.88 L'enseignement tiré est le suivant : la complexité liée à la diversité des mandats et des entités dans l'ensemble du Secrétariat nécessite de renforcer les structures opérationnelles et de fournir des orientations de portée générale et des conseils sur mesure. Compte tenu de cet enseignement, dans le cadre du sous-programme, on élaborera des outils et des normes qui permettront aux entités de recevoir des conseils de qualité adaptés à leurs besoins opérationnels, tout en tirant parti des partenariats du Secrétariat et de l'ensemble du système pour améliorer la prestation de services et fournir des solutions d'appui opérationnel efficaces et efficientes. De plus, on élaborera et on mettra en œuvre un nouveau dispositif d'évaluation commun pour les prestataires de services afin d'aider les entités à recenser les services partagés et à en tirer parti parmi les prestataires du Secrétariat.

29B.89 Les progrès escomptés concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 29B.22).

Tableau 29B.22  
**Mesure des résultats**

2022 (résultat effectif)	2023 (résultat effectif)	2024 (résultat effectif)	2025 (résultat escompté)	2026 (résultat escompté)
–	–	–	L'initiative relative aux services d'appui communs est lancée dans trois pays pour toutes les entités du Secrétariat	L'initiative relative aux services d'appui communs est lancée dans cinq pays supplémentaires pour toutes les entités du Secrétariat
			Deux initiatives de services partagés du Secrétariat sont disponibles dans le cadre d'une solution élargie à l'ensemble du système des Nations Unies	Deux initiatives supplémentaires de services partagés du Secrétariat sont disponibles dans le cadre d'une solution élargie à l'ensemble du système des Nations Unies

**Produits**

29B.90 On trouvera dans le tableau 29B.23 les produits retenus pour le sous-programme.

Tableau 29B.23

**Sous-programme 3 : produits retenus pour 2026, par catégorie et sous-catégorie**

*Catégorie et sous-catégorie*

**E. Activités d'appui**

**Administration** : 52 rapports réguliers sur l'appréciation de la situation et l'intervention ; procédures normalisées pour les situations de tension accrue et plateforme de gestion des données sur les situations d'apparition récente ; déploiement de renforts et de capacités d'appui spécialisé dans un délai de 10 jours ; administration des questions résiduelles relatives à la liquidation des entités ; appui aux partenariats, y compris aux accords qui répondent aux besoins prioritaires des clients ; atelier visant à examiner et à lever les obstacles à la collaboration avec les organismes, fonds et programmes ; système de suivi des indicateurs clés de performance et enquête commune sur la satisfaction des clients pour un cadre commun de performance opérationnelle ; cadre d'évaluation révisé pour l'affectation de prestataires de services aux entités du Secrétariat ; affectation de prestataires de services partagés à deux entités du Secrétariat ; dispositif et programme d'appui pour cinq entités du Secrétariat qui concluent des arrangements en matière de services de soutien communs des Nations Unies ; programme et dossier de formation sur l'utilisation de l'outil de suivi opérationnel déployé dans les entités en transition.

**Sous-programme 4  
Administration (New York)**

**Objectif**

- 29B91 L'objectif auquel le sous-programme contribue est de veiller à ce que les locaux et installations du Siège soient sûrs et adaptés aux besoins et à ce que les équipements soient modulables, d'offrir des services administratifs, logistiques, d'information et autres qui aident l'Organisation à bien fonctionner, et de tenir le public informé des activités menées par celle-ci.

**Stratégie**

- 29B.92 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, on s'emploiera, dans le cadre du sous-programme :
- a) À entretenir et à exploiter avec prévoyance les bâtiments du Siège afin de réaliser des économies, de promouvoir un lieu de travail moderne et de préserver la valeur immobilière du complexe, en mettant l'accent sur l'examen des éléments de construction achevés il y a plus de 10 ans et en améliorant l'accessibilité pour les personnes handicapées et la durabilité environnementale ;
  - b) À ajuster régulièrement la planification à long terme de l'occupation des bureaux pour répondre aux besoins des entités à New York, en se concentrant sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation obligatoire du parc immobilier (voir la résolution [A/75/253](#) C de l'Assemblée générale) ;
  - c) À fournir, en temps opportun et au meilleur coût, des services efficaces aux clients internes de New York en ce qui concerne les activités suivantes : gestion des bâtiments et des espaces de bureaux, gestion des biens et des cadeaux officiels, gestion des stocks et des entrepôts, voyages et transports, courrier et valise diplomatique, gestion des manifestations, administration postale, restauration et autres opérations commerciales ;
  - d) À fournir des services efficaces de gestion des archives et des dossiers aux entités du Secrétariat dans le monde entier et à renforcer la capacité du sous-programme de gérer l'accélération du passage des archives papier aux archives numériques ;
  - e) À fournir un appui spécialisé en matière de ressources humaines dans les domaines suivants : entrée en fonctions, cessation de service et traitement des droits à prestations complexes (dont les indemnités pour frais d'études et pour charges de famille et les allocations-logement)

concernant le personnel de toutes les entités des Nations Unies basées au Siège ou des lieux d'affectation hors Siège concernés ;

- f) À coordonner et à gérer les polices d'assurance privée afin d'atténuer et de transférer les risques liés aux assurances relatives aux dommages, au terrorisme et à la responsabilité civile, ainsi que la police d'assurance contre les actes de malveillance, pour le compte de l'Organisation, y compris les bureaux hors Siège, les missions de maintien de la paix et les missions politiques spéciales ; à statuer sur les demandes d'indemnisation émanant des assurances en question et à obtenir des règlements de la part des assureurs ; à fournir des conseils en matière d'assurance pour les contrats et accords des fournisseurs, les mémorandums d'accord et les contrats et accords passés à titre gracieux ;
- g) À veiller à ce que les salaires et les indemnités connexes soient versés sans erreur et en temps voulu par le Siège de l'Organisation à l'ensemble du personnel basé au Siège, au personnel des missions recruté sur le plan international ainsi qu'à l'ensemble du personnel hors Siège des différentes entités ;
- h) À traiter les autres décaissements relatifs aux obligations financières de l'Organisation et les demandes de remboursement d'impôts des contribuables des États-Unis.

29B.93 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir les résultats suivants :

- a) Un complexe hautement fonctionnel, plus inclusif et durable, qui symbolise les idéaux de l'Organisation ;
- b) Un niveau élevé de satisfaction des clients et la rentabilité de la prestation des services ;
- c) La sensibilisation accrue du public aux travaux actuels et passés de l'ONU.

## **Exécution du programme en 2024**

### **Automatisation des versements au titre des pensions des membres du personnel partant à la retraite**

29B.94 La Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies demande que soit soumis le formulaire de notification de cessation de service (PF4), qui fournit toutes les informations dont elle a besoin pour verser les pensions aux membres du personnel ayant quitté l'Organisation. Dans le cadre du sous-programme, on a automatisé le formulaire PF4, en collaboration avec l'équipe Umoja et la Caisse. Cette automatisation remplace un processus manuel en cinq étapes par une solution en un seul clic dans Umoja, ce qui réduit considérablement le temps de traitement et les erreurs humaines. Les principaux bénéficiaires de cette initiative sont les membres du personnel qui quittent l'Organisation ou partent à la retraite : ils recevront le versement de leur pension de retraite en temps voulu et de manière efficace. L'automatisation a fait l'objet de tests approfondis pendant plus de deux ans et a été déployée initialement à New York en septembre 2024 ; sa mise en service complète dans tous les bureaux des états de paie à l'échelle mondiale s'est achevée en novembre 2024. Cette avancée renforce l'intégration entre les Nations Unies et la Caisse, et permet d'améliorer le suivi, la transparence et la communication des données et de réduire le risque d'erreurs.

29B.95 Les progrès concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 29B.24).

Tableau 29B.24  
Mesure des résultats

2022 (résultat effectif)	2023 (résultat effectif)	2024 (résultat effectif)
–	–	Les membres du personnel qui partent à la retraite ou qui cessent leurs fonctions reçoivent le versement de leur pension rapidement et de manière efficace grâce à l'automatisation du formulaire de notification de cessation de service (PF4)

### Résultats escomptés pour 2026

#### Résultat 1 : réduction du temps d'attente, amélioration de la précision des estimations et autres améliorations rendues possibles par la simplification et l'harmonisation des processus de gestion des états de paie et des sommes dues

##### Exécution du programme en 2024 et cible pour 2026

- 29B.96 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a contribué à ce que le délai moyen de traitement des paiements hors cycle pour le personnel du Siège de l'ONU et de l'ensemble des bureaux des états de paie à l'échelle mondiale soit de 1 jour ouvrable, et à ce que les entités clientes estiment de manière plus précise leurs besoins en ressources sur la base d'une adhésion totale aux processus de paie, ce qui a permis d'atteindre la cible fixée.
- 29B.97 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2026, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 29B.25).

Tableau 29B.25  
Mesure des résultats

2022 (résultat effectif)	2023 (résultat effectif)	2024 (résultat effectif)	2025 (résultat escompté)	2026 (résultat escompté)
Le délai moyen de traitement des paiements hors cycle pour le personnel du Siège de l'ONU est de 1 jour ouvrable	Le délai moyen de traitement des paiements hors cycle pour le personnel du Siège de l'ONU et de trois autres bureaux des états de paie est de 1 jour ouvrable	Le délai moyen de traitement des paiements hors cycle pour le personnel du Siège de l'ONU et de l'ensemble des bureaux des états de paie à l'échelle mondiale est de 1 jour ouvrable  Les entités clientes estiment de manière plus précise leurs besoins en ressources sur la base d'une adhésion totale aux processus de paie	Les bureaux bénéficient tous les mois de services de traitement par lots automatisés pour les états de paie et les factures	Les procédures de gestion des états de paie et des sommes dues, y compris l'automatisation du traitement des documents relatifs aux frais de voyage, continuent de s'améliorer

**Résultat 2 : conservation numérique des documents historiques**

**Exécution du programme en 2024 et cible pour 2026**

- 29B.98 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a contribué à l'établissement de procédures permettant d'éliminer les documents numériques, conformément aux plans d'archivage approuvés, qui n'ont plus besoin d'être conservés par les Nations Unies, ce qui a permis d'atteindre la cible fixée.
- 29B.99 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2026, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 29B.26).

Tableau 29B.26  
**Mesure des résultats**

2022 (résultat effectif)	2023 (résultat effectif)	2024 (résultat effectif)	2025 (résultat escompté)	2026 (résultat escompté)
–	–	Des procédures sont établies pour éliminer les documents numériques, conformément aux plans d'archivage approuvés, qui n'ont plus besoin d'être conservés par les Nations Unies	Les entités du Secrétariat disposent d'un inventaire complet des documents numériques	Les documents numériques d'une valeur durable et permanente sont pérennisés

**Résultat 3 : des espaces de bureaux qui correspondent aux besoins de l'Organisation**

**Projet de plan-programme pour 2026**

- 29B.100 Le projet de gestion souple de l'espace de travail a transformé l'environnement de travail dans le bâtiment du Secrétariat en introduisant de nouvelles modalités de travail et en facilitant l'aménagement de celles-ci tout en augmentant la capacité des espaces de bureaux. L'augmentation de cette capacité a permis à l'Organisation de mettre un terme à plusieurs baux, notamment le bâtiment DC-1 en mars 2023 et le bâtiment Falchi en octobre 2024, et de réaliser des économies importantes. Dans le cadre du sous-programme, on continuera de faire correspondre au mieux les espaces de bureaux à l'évolution des besoins de l'Organisation en appliquant des stratégies de gestion souple de l'espace de travail, dans le cadre de la rénovation prévue du bâtiment DC-2.

*Enseignements tirés et changements prévus*

- 29B.101 L'enseignement tiré est le suivant : des ajustements doivent être apportés aux modalités de gestion souple de l'espace de travail afin de répondre efficacement aux besoins opérationnels ; des recommandations du Bureau des services de contrôle interne sont notamment nécessaires pour appliquer des niveaux d'occupation optimaux et régler les problèmes liés au bruit et au manque d'intimité. Compte tenu de cet enseignement, dans le cadre du sous-programme, on continuera à surveiller les besoins en espaces de bureaux afin de s'assurer que le lieu de travail est adapté à l'évolution des besoins de l'Organisation et de son personnel.
- 29B.102 Les progrès escomptés concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 29B.27).

Tableau 29B.27  
Mesure des résultats

2022 (résultat effectif)	2023 (résultat effectif)	2024 (résultat effectif)	2025 (résultat escompté)	2026 (résultat escompté)
Les espaces de bureaux répondent aux besoins actuels de l'Organisation grâce à la réaffectation du personnel du bâtiment DC1 dans les autres bâtiments, principalement dans les étages dotés d'espaces de travail flexibles dans le bâtiment du Secrétariat, en prévision de la fin du bail en mars 2023	L'Assemblée générale a pris note du rapport du Secrétaire général sur l'évaluation de l'espace de travail au Siège de l'Organisation des Nations Unies (A/78/325)  Expiration du bail du bâtiment DC-1	Le parc immobilier a encore été réduit, le bail de l'immeuble Falchi ayant expiré en octobre 2024	Le bail du bâtiment DC-2 est renouvelé  Les préparatifs pour la rénovation du bâtiment DC-2 commencent, y compris la consultation des occupants en vue de déterminer quels sont les besoins concernant l'espace de travail	Davantage d'espaces de travail souples sont disponibles dans le bâtiment DC-2, dans le cadre de la phase 1 du projet de rénovation du bâtiment

## Produits

29B.103 On trouvera dans le tableau 29B.28 les produits retenus pour le sous-programme.

Tableau 29B.28  
Sous-programme 4 : produits retenus pour 2026, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie

### D. Activités de communication

**Relations extérieures et relations avec les médias** : services d'information et d'accueil destinés aux visiteurs, aux représentants et au grand public, dans le cadre desquels des réponses seront apportées à quelque 20 000 demandes de renseignements sur les activités menées actuellement et dans le passé par l'Organisation des Nations Unies.

**Services de bibliothèque** : services d'archivage et de gestion des documents et de l'information fournis à toutes les entités au Siège de l'ONU et dans les missions ; orientations sur la tenue des dossiers à l'intention des entités du Secrétariat ; contrôles de sécurité, catalogage, stockage et conservation des documents papier et numériques ; numérisation des archives papier.

### E. Activités d'appui

**Logistique** : gestion et entretien du complexe du Siège de l'ONU et des locaux, installations et actifs loués, y compris la gestion des cadeaux ; mise à disposition de locaux à usage de bureaux pour le personnel du Secrétariat ; traitement d'environ 7 000 demandes de service concernant les installations et les services commerciaux ; aspects logistiques de conférences et de manifestations spéciales ; services d'entreposage et de transport ; traitement d'environ 27 500 demandes d'autorisation de voyage et documents de voyage, calcul des montants forfaitaires et enregistrements effectués auprès du pays hôte ; accords avec des compagnies aériennes ; services de courrier ; traitement d'environ 650 000 envois par les services postaux, les services de messagerie postale ou la valise diplomatique et prestation de services de messagerie.

**Administration** : fourniture de services d'appui administratif, y compris un appui spécialisé en matière de ressources humaines dans les domaines de l'entrée en fonctions et du traitement des droits à prestation complexes, des prestations pour charges de famille et des allocations-logement pour environ 8 250 membres du personnel de toutes les entités des Nations Unies basées au Siège et en dehors ; traitement des transactions et des demandes de remboursement d'impôts pour 6 600 membres du personnel ; gestion de 18 régimes d'assurance privée couvrant 2,95 milliards de dollars d'actifs au titre des assurances relatives aux dommages et au terrorisme, 206 000 membres du personnel au titre de la police d'assurance contre les actes de malveillance, 24 800 véhicules de différents types au titre de la police d'assurance mondiale relatives aux véhicules, y compris le règlement des demandes d'indemnisation correspondantes ; conseils en matière d'assurance et examen des certificats d'assurance pour

*Catégorie et sous-catégorie*

---

150 contrats et accords ; gestion des états de paie de 26 000 fonctionnaires et retraités, y compris les indemnités d'affectation et de cessation de service ; tableaux des prestations de retraite pour toutes les entités au Siège de l'ONU et les bureaux hors Siège ; remboursements au titre des militaires et du matériel appartenant aux contingents ; paiements aux fournisseurs, aux consultants et aux vacataires ; exercice de déclaration annuelle ; exercice annuel de contrôle des allocations-logement.

---

## B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2026

### Vue d'ensemble

29B.104 On trouvera dans les tableaux 29B.29 à 29B.31 des informations sur les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2026 et, selon le cas, sur les changements dont il est tenu compte.

Tableau 29B.29

#### Vue d'ensemble : évolution des ressources financières, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

Objet de dépense	2024 (dépenses effectives)	2025 (ressources approuvées)	Changements				2026 (prévisions)	
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total		Pourcentage
Postes	40 348,5	45 100,4	–	–	808,4	808,4	1,8	45 908,8
Autres dépenses de personnel	4 189,0	4 051,6	(7,7)	–	(808,4)	(816,1)	(20,1)	3 235,5
Dépenses de représentation	–	2,6	–	–	–	–	–	2,6
Consultants	482,6	399,3	–	–	–	–	–	399,3
Voyages du personnel	237,4	369,7	–	–	16,3	16,3	4,4	386,0
Services contractuels	6 735,2	6 388,9	(61,9)	–	(219,6)	(281,5)	(4,4)	6 107,4
Frais généraux de fonctionnement	34 034,6	42 499,8	(470,6)	99,4	661,3	290,1	0,7	42 789,9
Fournitures et accessoires	377,2	542,9	–	–	(28,8)	(28,8)	(5,3)	514,1
Mobilier et matériel	808,6	1 057,0	–	–	(14,7)	(14,7)	(1,4)	1 042,3
Aménagement des locaux	43,3	–	–	–	–	–	–	–
Subventions et contributions	395,6	631,7	–	–	–	–	–	631,7
<b>Total</b>	<b>87 652,1</b>	<b>101 043,9</b>	<b>(540,2)</b>	<b>99,4</b>	<b>414,5</b>	<b>(26,3)</b>	<b>(0,0)</b>	<b>101 017,6</b>

Tableau 29B.30

#### Vue d'ensemble : postes proposés et changements relatifs aux postes pour 2026

(Nombre de postes)

	Nombre	Informations sur les postes
Ressources approuvées pour 2025	366	1 SGA, 2 SSG, 5 D-2, 6 D-1, 12 P-5, 16 P-4, 16 P-3, 13 P-2/1, 16 G(1°C), 186 G(AC) et 93 ACM
Transformation	4	2 P-5 au titre de la composante 3 du sous-programme 1 ; 1 P-4 et 1 P2/1 au titre du sous-programme 3
Ressources proposées pour 2026	370	1 SGA, 2 SSG, 5 D-2, 6 D-1, 14 P-5, 17 P-4, 16 P-3, 14 P-2/1, 16 G(1°C), 186 G(AC) et 93 ACM

Note : Les abréviations ci-après sont utilisées dans les tableaux et figures : ACM = agent(e) des corps de métier ; G(1°C) = agent(e) des services généraux (1<sup>re</sup> classe) ; G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes) ; SGA = secrétaire général(e) adjoint(e) ; SSG = sous-secrétaire général(e).

Tableau 29B.31

**Vue d'ensemble : postes proposés, par catégorie et par classe**

(Nombre de postes)

Catégorie et classe	2025 (ressources approuvées)	Changements			Total	2026 (ressources proposées)
		Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements		
<b>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</b>						
SGA	1	–	–	–	–	1
SSG	2	–	–	–	–	2
D-2	5	–	–	–	–	5
D-1	6	–	–	–	–	6
P-5	12	–	–	2	2	14
P-4	16	–	–	1	1	17
P-3	16	–	–	–	–	16
P-2/1	13	–	–	1	1	14
<b>Total partiel</b>	<b>71</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>75</b>
<b>Agents des services généraux et des catégories apparentées</b>						
G(1°C)	16	–	–	–	–	16
G(AC)	186	–	–	–	–	186
ACM	93	–	–	–	–	93
<b>Total partiel</b>	<b>295</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>295</b>
<b>Total</b>	<b>366</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>370</b>

29B.105 On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans les tableaux 29B.32 à 29B.34 et dans la figure 29B.IX.

29B.106 Comme le montrent les tableaux 29B.32 1) et 29B.33 1), les ressources proposées pour 2026 s'élèvent globalement à 101 017 600 dollars, soit une diminution nette de 26 300 dollars par rapport au budget approuvé pour 2025. La variation entre dans les catégories Ajustements techniques, Nouveaux mandats et mandats élargis et Autres changements. Les ressources demandées permettent de financer l'exécution intégrale, efficace et rationnelle des mandats.

Tableau 29B.32

**Vue d'ensemble : évolution des ressources financières, par source de financement, composante et sous-programme**

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

Composante/sous-programme	2024 (dépenses effectives)	2025 (ressources approuvées)	Changements			Total	Pourcentage	2026 (prévisions)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements			
A. Direction exécutive et administration	2 156,7	2 039,7	–	–	10,9	10,9	0,5	2 050,6
B. Programme de travail								

**Titre VIII Services communs d'appui**

Composante/sous-programme	Changements						Total	Pourcentage	2026 (prévisions)
	2024 (dépenses effectives)	2025 (ressources approuvées)	Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
1. Activités d'appui									
Composante 1. Appui en matière de ressources humaines	3 799,7	3 725,8	–	–	(15,3)	(15,3)	(0,4)	3 710,5	
Composante 2. Renforcement des capacités et formation opérationnelle	6 079,8	6 970,4	–	–	(8,3)	(8,3)	(0,1)	6 962,1	
Composante 3. Gestion des soins et sécurité et santé au travail	3 327,0	3 606,1	–	–	104,2	104,2	2,9	3 710,3	
2. Gestion de la chaîne d'approvisionnement									
Composante 1. Gestion intégrée de la chaîne d'approvisionnement	3 838,0	5 149,5	(61,9)	–	(20,9)	(82,8)	(1,6)	5 066,7	
Composante 2. Appui au personnel en tenue	322,7	360,2	–	–	(1,8)	(1,8)	(0,5)	358,4	
3. Activités spéciales	687,5	1 460,9	–	–	(4,7)	(4,7)	(0,3)	1 456,2	
4. Administration (New York)	64 401,4	75 558,6	(478,3)	99,4	359,9	(19,0)	(0,0)	75 539,6	
<b>Total partiel (B)</b>	<b>83 859,5</b>	<b>96 831,5</b>	<b>(540,2)</b>	<b>99,4</b>	<b>413,1</b>	<b>(27,7)</b>	<b>(0,0)</b>	<b>96 803,8</b>	
C. Appui au programme	1 635,9	2 172,7	–	–	(9,5)	(9,5)	(0,4)	2 163,2	
<b>Total partiel (1)</b>	<b>87 652,1</b>	<b>101 043,9</b>	<b>(540,2)</b>	<b>99,4</b>	<b>414,5</b>	<b>(26,3)</b>	<b>(0,0)</b>	<b>101 017,6</b>	

**2) Quotes-parts hors budget ordinaire**

Composante/sous-programme	2024 (dépenses effectives)	2025 (estimations)	Changements	Pourcentage	2026 (prévisions)
A. Direction exécutive et administration	7 543,1	7 535,9	981,9	13,0	8 517,8
B. Programme de travail					
1. Activités d'appui					
Composante 1. Appui en matière de ressources humaines	17 057,0	16 180,4	1 727,5	10,7	17 907,9
Composante 2. Renforcement des capacités et formation opérationnelle	6 072,2	6 119,4	190,5	3,1	6 309,9
Composante 3. Gestion des soins et sécurité et santé au travail	3 908,0	3 544,8	276,1	7,8	3 820,9
2. Gestion de la chaîne d'approvisionnement					
Composante 1. Gestion intégrée de la chaîne d'approvisionnement	36 975,8	36 135,2	8 493,7	23,5	44 628,9

**Chapitre 29B Département de l'appui opérationnel**

<i>Composante/sous-programme</i>	<i>2024 (dépenses effectives)</i>	<i>2025 (estimations)</i>	<i>Changements</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>2026 (prévisions)</i>
Composante 2. Appui au personnel en tenue	10 970,3	10 850,6	2 109,8	19,4	12 960,4
3. Activités spéciales	7 881,2	9 947,8	1 638,2	16,5	11 586,0
4. Administration (New York)	26 258,3	24 550,9	(839,2)	(3,4)	23 711,7
<b>Total partiel (B)</b>	<b>109 122,8</b>	<b>107 329,1</b>	<b>13 596,6</b>	<b>12,7</b>	<b>120 925,7</b>
C. Appui au programme	2 275,5	2 310,2	105,8	4,6	2 416,0
<b>Total partiel (2)</b>	<b>118 941,4</b>	<b>117 175,2</b>	<b>14 684,3</b>	<b>12,5</b>	<b>131 859,5</b>

**3) Ressources extrabudgétaires**

<i>Composante/sous-programme</i>	<i>2024 (dépenses effectives)</i>	<i>2025 (estimations)</i>	<i>Changements</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>2026 (prévisions)</i>
A. Direction exécutive et administration	416,0	7 532,8	(4 732,2)	(62,8)	2 800,6
B. Programme de travail					
1. Activités d'appui					
Composante 1. Appui en matière de ressources humaines	1 858,3	2 454,7	(89,0)	(3,6)	2 365,7
Composante 2. Renforcement des capacités et formation opérationnelle	793,1	985,4	6,0	0,6	991,4
Composante 3. Gestion des soins et sécurité et santé au travail	5 876,9	6 747,1	(1 031,8)	(15,3)	5 715,3
2. Gestion de la chaîne d'approvisionnement					
Composante 1. Gestion intégrée de la chaîne d'approvisionnement	2 017,9	2 303,7	964,9	41,9	3 268,6
Composante 2. Appui au personnel en tenue	331,7	442,0	(265,6)	(60,1)	176,4
3. Activités spéciales	5 567,6	5 889,8	–	–	5 889,8
4. Administration (New York)	50 234,9	47 344,8	(91,0)	(0,2)	47 253,8
<b>Total partiel (B)</b>	<b>66 680,4</b>	<b>66 167,5</b>	<b>(506,5)</b>	<b>(0,8)</b>	<b>65 661,0</b>
C. Appui au programme	2 183,6	2 656,8	(4,8)	(0,2)	2 652,0
<b>Total partiel (3)</b>	<b>69 280,1</b>	<b>76 357,1</b>	<b>(5 243,5)</b>	<b>(6,9)</b>	<b>71 113,6</b>
<b>Total (1 + 2 + 3)</b>	<b>275 873,6</b>	<b>294 576,2</b>	<b>9 414,5</b>	<b>3,2</b>	<b>303 990,7</b>

Tableau 29B.33

**Vue d'ensemble : postes proposés pour 2026, par source de financement, composante et sous-programme**

(Nombre de postes)

1) *Budget ordinaire*

Composante/sous-programme	2025 (ressources approuvées)	Changements			Total	2026 (ressources proposées)
		Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements		
A. Direction exécutive et administration	9	–	–	–	–	9
B. Programme de travail						
1. Activités d'appui						
Composante 1. Appui en matière de ressources humaines	20	–	–	–	–	20
Composante 2. Renforcement des capacités et formation opérationnelle	5	–	–	–	–	5
Composante 3. Gestion des soins et sécurité et santé au travail	16	–	–	2	2	18
2. Gestion de la chaîne d'approvisionnement						
Composante 1. Gestion intégrée de la chaîne d'approvisionnement	36	–	–	–	–	36
Composante 2. Appui au personnel en tenue	3	–	–	–	–	3
3. Activités spéciales	3	–	–	2	2	5
4. Administration (New York)	260	–	–	–	–	260
<b>Total partiel (B)</b>	<b>343</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>347</b>
C. Appui au programme	14	–	–	–	–	14
<b>Total partiel (1)</b>	<b>366</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>370</b>

2) *Quotes-parts hors budget ordinaire*

Composante/sous-programme	2025 (estimations)	Changements	2026 (prévisions)
A. Direction exécutive et administration	36	2	38
B. Programme de travail			
1. Activités d'appui			
Composante 1. Appui en matière de ressources humaines	72	11	83
Composante 2. Renforcement des capacités et formation opérationnelle	29	–	29
Composante 3. Gestion des soins et sécurité et santé au travail	17	–	17
2. Gestion de la chaîne d'approvisionnement			

## Chapitre 29B Département de l'appui opérationnel

<i>Composante/sous-programme</i>	<i>2025 (estimations)</i>	<i>Changements</i>	<i>2026 (prévisions)</i>
Composante 1. Gestion intégrée de la chaîne d'approvisionnement	165	49	214
Composante 2. Appui au personnel en tenue	37	–	37
3. Activités spéciales	46	–	46
4. Administration (New York)	21	–	21
<b>Total partiel (B)</b>	<b>387</b>	<b>60</b>	<b>447</b>
C. Appui au programme	13	–	13
<b>Total partiel (2)</b>	<b>436</b>	<b>62</b>	<b>498</b>

### 3) Ressources extrabudgétaires

<i>Composante/sous-programme</i>	<i>2025 (estimations)</i>	<i>Changements</i>	<i>2026 (prévisions)</i>
A. Direction exécutive et administration	2	(1)	1
B. Programme de travail			
1. Activités d'appui			
Composante 1. Appui en matière de ressources humaines	2	–	2
Composante 2. Renforcement des capacités et formation opérationnelle	1	–	1
Composante 3. Gestion des soins et sécurité et santé au travail	16	–	16
2. Gestion de la chaîne d'approvisionnement			
Composante 1. Gestion intégrée de la chaîne d'approvisionnement	3	–	3
Composante 2. Appui au personnel en tenue	1	–	1
3. Activités spéciales	11	–	11
4. Administration (New York)	49	–	49
<b>Total partiel (B)</b>	<b>83</b>	<b>–</b>	<b>83</b>
C. Appui au programme	12	–	12
<b>Total partiel (3)</b>	<b>97</b>	<b>(1)</b>	<b>96</b>
<b>Total (1 + 2 + 3)</b>	<b>899</b>	<b>65</b>	<b>964</b>

Tableau 29B.34

**Vue d'ensemble : évolution des ressources financières et des postes**

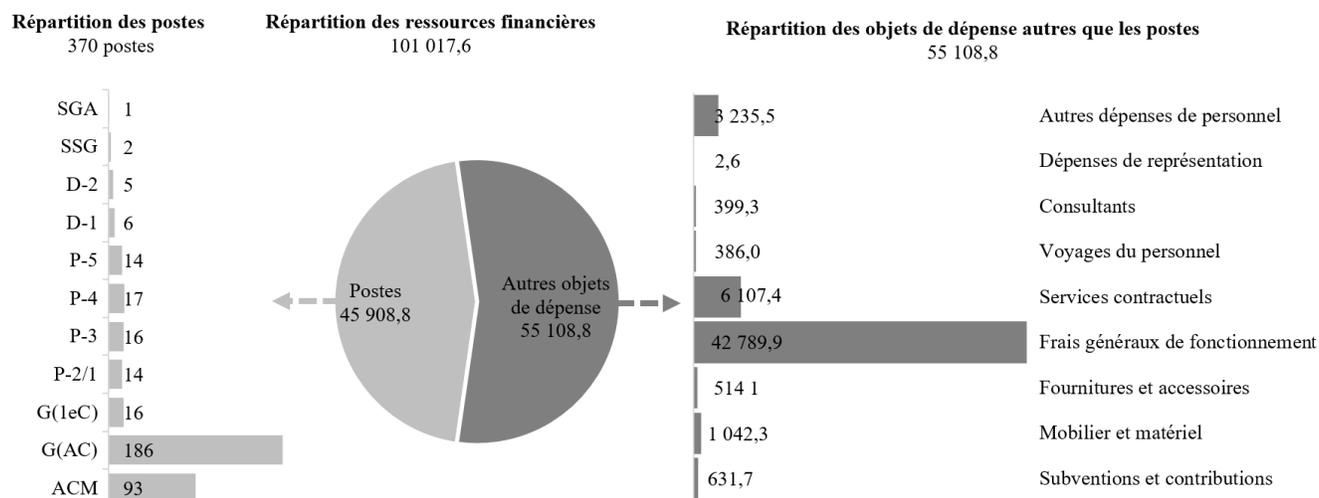
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2024 (dépenses effectives)	2025 (ressources approuvées)	Changements					2026 (prévisions)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage	
<b>Ressources financières, par grande catégorie de dépenses</b>								
Postes	40 348,5	45 100,4	–	–	808,4	808,4	1,8	45 908,8
Autres objets de dépense	47 303,5	55 943,5	(540,2)	99,4	(393,9)	(834,7)	(1,5)	55 108,8
<b>Total</b>	<b>87 632,1</b>	<b>101 043,9</b>	<b>(540,2)</b>	<b>99,4</b>	<b>414,5</b>	<b>(26,3)</b>	<b>(0,0)</b>	<b>101 017,6</b>
<b>Postes, par catégorie</b>								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		71	–	–	4	4	5,6	75
Agents des services généraux et des catégories apparentées		295	–	–	–	–	–	295
<b>Total</b>		<b>366</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>1,1</b>	<b>370</b>

Figure 29B.IX

**Répartition des ressources proposées pour 2026**

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



**Explications concernant les variations, par facteur, composante et sous-programme**

**Récapitulatif des changements relatifs aux ressources**

**Ajustements techniques**

29B.107 Comme le montre le tableau 29B.32 1), les changements entraînent une diminution de 540 200 dollars, qui s'explique comme suit :

- a) **Composante 1 du sous-programme 2 (Gestion intégrée de la chaîne d'approvisionnement).** La diminution de 61 900 dollars au titre des services contractuels tient au non-renouvellement de crédits qui étaient prévus pour 2025 aux fins de la mise à jour du Manuel des achats de l'ONU dans les six langues officielles, en application de la section VI de la résolution 79/258 de l'Assemblée générale ;
- b) **Sous-programme 4 [Administration (New York)].** La diminution de 478 300 dollars s'explique par : i) une diminution de 11 000 dollars au titre des autres dépenses de personnel (7 700 dollars) et des frais généraux de fonctionnement (3 300 dollars), qui tient au non-renouvellement de crédits qui avaient été prévus pour 2025 pour les heures supplémentaires et les services d'entretien des locaux, respectivement, et qui étaient nécessaires pour les sessions de 2025 de la Commission préparatoire pour l'entrée en vigueur de l'Accord se rapportant à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale et la tenue de la première réunion de la Conférence des Parties à l'Accord, ainsi que pour la première réunion de la Conférence des Parties à l'Accord, conformément à la décision 78/560 et à la résolution 79/258 de l'Assemblée générale ; ii) une diminution de 467 300 dollars au titre des frais généraux de fonctionnement, qui est due au non-renouvellement de crédits prévus pour 2025 concernant l'aménagement de bureaux pour 31 postes et emplois de temporaire inscrits aux chapitres 3 (Affaires politiques), 9 (Affaires économiques et sociales), 10 (Pays les moins avancés, pays en développement sans littoral et petits États insulaires en développement) et 30 (Contrôle interne), en application des résolutions 79/257 et 79/258 de l'Assemblée générale.

#### Nouveaux mandats et mandats élargis

- 29B.108 Comme le montre le tableau 29B.32 1), les changements entraînent une augmentation de 99 400 dollars au titre du sous-programme 4 [Administration (New York)], qui s'explique par l'inscription d'un montant non renouvelable au titre des frais généraux de fonctionnement aux fins de l'aménagement de bureaux pour sept postes qu'il est proposé de créer à New York au titre du chapitre 3 (Affaires politiques), en application de la résolution 79/1 de l'Assemblée générale, intitulée « Le Pacte pour l'avenir ».

#### Autres changements

- 29B.109 Comme le montre le tableau 29B.32 1), les changements entraînent une augmentation nette de 414 500 dollars, qui s'explique comme suit :
- a) **Direction exécutive et administration.** L'augmentation de 10 900 dollars tient à l'effet net des facteurs suivants : i) une augmentation de 16 300 dollars au titre des voyages du personnel, destinée à financer les voyages officiels que devra effectuer la Sous-Secrétaire générale aux opérations d'appui pour participer aux réunions du Comité de haut niveau sur la gestion portant sur des questions communes de gestion administrative et sur les moyens de faire avancer des réformes visant à améliorer les services et l'efficacité dans le système des Nations Unies ; ii) une diminution de 5 400 dollars au titre des services contractuels, liée à la baisse du coût des services informatiques et des services de communication ;
  - b) **Composante 1 du sous-programme 1 (Appui en matière de ressources humaines).** La diminution de 15 300 dollars au titre des services contractuels (14 200 dollars) et des frais généraux de fonctionnement (1 100 dollars) tient à la baisse du coût des services informatiques et des services de communication ;
  - c) **Composante 2 du sous-programme 1 (Renforcement des capacités et formation opérationnelle).** La diminution nette de 8 300 dollars tient aux facteurs suivants : i) une diminution de 17 700 dollars au titre des services contractuels (16 300 dollars) et des frais généraux de fonctionnement (1 400 dollars), qui s'explique par la baisse du coût des services informatiques et des services de communication ; ii) une augmentation de 9 400 dollars au titre

du mobilier et du matériel, qui tient à la hausse des dépenses qu'il est prévu d'engager pour les outils de formation en ligne spécialisés et les licences connexes afin de faciliter la conception, l'élaboration et la mise en œuvre de programmes de formation et de renforcement des capacités. Les outils nécessaires dépendent de la nature et de la structure des activités de formation et varient par conséquent d'une année à l'autre ; ils intégreront de nouvelles fonctionnalités, telles que l'intelligence artificielle, qui aideront à concevoir, à mettre au point et à dispenser divers programmes ;

d) **Composante 3 du sous-programme 1 (Gestion des soins et sécurité et santé au travail).** L'augmentation nette de 104 200 dollars tient à l'incidence nette des facteurs suivants :

- i) une augmentation au titre des postes (451 200 dollars), qui est compensée par la diminution des autres dépenses de personnel (451 200 dollars), la transformation de deux emplois de temporaire (P-5) en postes permanents étant sans incidence sur les coûts (voir annexe II) ;
- ii) une diminution de 14 700 dollars au titre des services contractuels, qui tient à la baisse du coût des services informatiques et des services de communication ;
- iii) une augmentation de 171 800 dollars au titre des frais généraux de fonctionnement, qui tient à deux éléments : les dépenses supplémentaires à prévoir pour la maintenance et l'assistance technique relatives au système de dossiers médicaux (EarthMed), comme suite à l'amélioration d'un module de sécurité intégré au système qui doit permettre la collecte d'informations supplémentaires (26 200 dollars) ; la part à la charge du Secrétariat dans les dépenses afférentes au mécanisme des Nations Unies pour la santé et la sécurité au travail, administré par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) (145 600 dollars). Le mécanisme en question a pour but de rationaliser et d'améliorer la gestion de la santé et de la sécurité au travail dans l'ensemble du système des Nations Unies. Par sa fonction de centralisation, il améliorera la coordination des initiatives ayant trait à la santé et à la sécurité au travail et au bien-être, réduira la fragmentation et renforcera les moyens d'intervention de l'ONU face aux risques en matière de santé et de sécurité au travail. Il aidera les entités des Nations Unies à s'acquitter des responsabilités et des obligations qui leur incombent de garantir et d'améliorer en permanence la santé et la sécurité au travail et le bien-être du personnel des Nations Unies. Il jouera également un rôle moteur en aidant les entités des Nations Unies à établir et à diffuser des orientations sur les risques qui se font jour en matière de santé et de sécurité au travail dans le monde, le but étant de permettre au personnel des Nations Unies de s'acquitter efficacement des mandats de l'Organisation tout en veillant au respect des normes relatives aux droits humains, des normes internationales du travail et des recommandations de l'OMS ;
- iv) une diminution de 28 800 dollars au titre des fournitures et accessoires, qui s'explique par la baisse des dépenses à prévoir pour les fournitures opérationnelles, sachant que la demande de vaccins contre la grippe devrait diminuer, que la numérisation des dossiers médicaux progresse et que les besoins en fournitures et accessoires pour les activités de formation devraient être moins élevés, car la plupart des cours seront dispensés en ligne ;
- v) une diminution de 24 100 dollars au titre du mobilier et du matériel, qui s'explique par la baisse des dépenses prévues concernant les cours de formation élémentaire à la préparation aux situations d'urgence médicale, étant donné que, dans le cadre de la composante, des cours en présentiel d'un niveau plus avancé sont dispensés aux membres du personnel de sécurité et de santé ;

e) **Composante 1 du sous-programme 2 (Gestion intégrée de la chaîne d'approvisionnement).** La diminution de 20 900 dollars au titre des services contractuels (19 200 dollars) et des frais généraux de fonctionnement (1 700 dollars) tient à la baisse du coût des services informatiques et des services de communication, notamment des services afférents aux ordinateurs personnels et à la téléphonie ;

- f) **Composante 2 du sous-programme 2 (Appui au personnel en tenue).** La diminution de 1 800 dollars au titre des frais généraux de fonctionnement tient à la baisse du coût des services informatiques et des services de communication ;
- g) **Sous-programme 3 (Activités spéciales).** La diminution de 4 700 dollars s'explique par les éléments suivants :
  - i) une augmentation au titre des postes (357 200 dollars), qui est compensée par la diminution des autres dépenses de personnel (357 200 dollars), la transformation de deux emplois de temporaire (1 P-4 et 1 P-2/1) en postes permanents étant sans incidence sur les coûts (voir annexe II) ;
  - ii) une diminution de 4 700 dollars au titre des services contractuels, imputable à la baisse du coût des services informatiques et des services de communication, notamment des services afférents aux ordinateurs personnels ;
- h) **Sous-programme 4 [Administration (New York)].** L'augmentation de 359 900 dollars tient à l'effet combiné des facteurs suivants :
  - i) une diminution de 135 400 dollars au titre des services contractuels, qui s'explique par la baisse du coût des services informatiques et des services de communication, notamment des services afférents aux ordinateurs personnels ;
  - ii) une augmentation de 495 300 dollars au titre des frais généraux de fonctionnement, qui tient, d'une part, au fait que des dépenses non renouvelables seront engagées concernant l'aménagement de bureaux pour le poste d'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour les générations futures [secrétaire général(e) adjoint(e)], proposé au chapitre premier (Politiques, direction et coordination d'ensemble) [A/80/6 (Sect. 1)] (77 800 dollars), et, d'autre part, à l'augmentation du coût des services d'entretien et de nettoyage, compte tenu de la hausse annuelle de 4,2 % prévue dans le contrat concerné (433 000 dollars) ; l'augmentation envisagée est compensée en partie par la diminution du coût des services informatiques et des services de communication, notamment des services de téléphonie (15 500 dollars) ;
  - i) **Appui au programme.** La diminution de 9 500 dollars au titre des services contractuels (7 900 dollars) et des frais généraux de fonctionnement (1 600 dollars) tient à la baisse du coût des services informatiques et des services de communication, notamment des services afférents aux ordinateurs personnels et à la téléphonie.

#### **Quotes-parts hors budget ordinaire**

- 29B.110 Comme le montrent les tableaux 29B.32 2) et 29B.33 2), les quotes-parts hors budget ordinaire qu'il est prévu d'obtenir au titre du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix s'élèvent à 131 859 500 dollars. Ces ressources s'ajouteront à celles du budget ordinaire et permettront de financer les dépenses prévues dans le rapport du Secrétaire général sur le budget du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2025 au 30 juin 2026 (A/79/783).

#### **Ressources extrabudgétaires**

- 29B.111 Comme le montrent les tableaux 29B.32 3) et 29B.33 3), les ressources extrabudgétaires devraient se chiffrer à 70 951 700 dollars. Elles s'ajouteront aux ressources du budget ordinaire et serviront essentiellement à financer 96 postes (5 P-5, 16 P-4, 14 P-3, 7 P-2, 14 G(1°C), 37 G(AC) et 3 ACM) et d'autres objets de dépense. Elles permettront de faire ce qui suit :
- a) renforcer les capacités en matière d'énergies renouvelables dans les opérations de maintien de la paix ;
  - b) fournir un appui aux organismes, fonds et programmes dans les domaines des ressources humaines, du renforcement des capacités et de la gestion des soins de santé, notamment en ce

qui concerne les examens d'aptitudes linguistiques, les programmes d'enseignement des langues et des techniques de communication et l'administration d'examens spéciaux ; faciliter l'établissement des listes de candidats présélectionnés et les consultations médicales, la formulation de conseils sanitaires destinés aux voyageurs, les vaccinations et les autres services médico-administratifs, comme les vérifications d'aptitude médicale, les attestations de congé de maladie et les recommandations concernant les évacuations et rapatriements sanitaires. Il s'agira de fournir aux bureaux clients financés au moyen de ressources extrabudgétaires des services d'appui en matière de gestion des installations et des locaux à usage de bureaux, des services relatifs aux voyages et aux transports, à la valise diplomatique et au courrier, des services de gestion des ressources humaines (administration des arrivées et des départs et droits à prestation complexes) et des services opérationnels et administratifs concernant les états de paie, les comptes créditeurs et les assurances privées. Il sera également question d'apporter un appui en ce qui concerne le traitement des avances versées au titre des impôts et le règlement des impôts fédéraux et des impôts d'État dans le cas des citoyens des États-Unis et des résidents aux États-Unis employés par l'ONU et les organismes, fonds et programmes des Nations Unies ;

- c) financer les achats dans les domaines des services d'appui internes pour les opérations sur le terrain et au Siège et la poursuite du projet relatif à la conception d'infrastructures tenant compte des questions de genre ;
- d) appuyer le programme de partenariat triangulaire, dispositif de renforcement des capacités visant à former le personnel en tenue des unités d'appui aux opérations de maintien de la paix, dans le cadre d'une collaboration entre les États Membres disposant d'un savoir-faire et de ressources, les pays fournisseurs de contingents et le Secrétariat.

29B.112 En outre, comme suite à la décision de l'Assemblée générale de transférer au Département de l'appui opérationnel l'équipe chargée d'améliorer la prestation de services, qui relevait auparavant du Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité (voir résolution [79/257](#), par. 63), les ressources financières afférentes aux moyens centralisés d'appui serviront à financer la part extrabudgétaire des dépenses relatives à l'équipe chargée d'améliorer la prestation de services, qui sera rattachée au Service de la planification et de l'analyse des ressources et de l'amélioration des résultats (nom qu'il est envisagé de donner à l'actuelle Section de la planification et de l'analyse des ressources afin de mieux refléter les activités de l'entité), à la Division des activités spéciales. Ces ressources serviront également à financer la part des activités d'appui à l'exploitation d'Umoja devant être financée au moyen de ressources extrabudgétaires.

29B.113 Les ressources extrabudgétaires dont il est question ici sont placées sous le contrôle du Département, à qui le Secrétaire général a délégué des pouvoirs.

### **Direction exécutive et administration**

29B.114 La composante Direction exécutive et administration se compose du Bureau du Secrétaire général adjoint, du Bureau de la Sous-Secrétaire générale aux opérations d'appui et du Bureau de la Sous-Secrétaire générale chargée de la gestion de la chaîne d'approvisionnement.

29B.115 Les principales attributions de la composante Direction exécutive et administration sont les suivantes :

- a) assurer la direction d'ensemble, la supervision et la gestion des activités du Département telles qu'elles découlent des mandats confiés à ce dernier et du programme de travail approuvé, y compris, dans le cas du Secrétaire général adjoint, coprésider le Comité des clients des services de gestion conjointement avec la Secrétaire générale adjointe chargée du Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité ;

- b) assurer une gestion éclairée, notamment en matière de planification stratégique et d'analytique des données. Il s'agit de définir et de coordonner la suite à donner aux rapports des organes de contrôle et de veiller à l'application des recommandations des commissions d'enquête ;
- c) fournir des orientations et des conseils aux clients du Secrétariat pour les aider à exercer les pouvoirs qui leur ont été conférés et à s'acquitter de leurs attributions dans les domaines des ressources humaines, de la gestion des soins et de la santé et de la sécurité au travail, ainsi que du renforcement des capacités et de la formation opérationnelle ;
- d) assurer l'encadrement, la direction, l'administration et la gestion globale de toutes les activités des entités qui, ensemble, forment la chaîne d'approvisionnement intégrée et apportent un appui au personnel en tenue.

29B.116 Comme prévu dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, en particulier dans la cible 12.6, dans laquelle les organismes sont encouragés à donner des informations sur la durabilité dans leurs rapports périodiques, et conformément au mandat général approuvé par l'Assemblée générale au paragraphe 19 de sa résolution 72/219, le Département incorpore des méthodes de gestion de l'environnement dans ses activités. Il donnera des orientations techniques et apportera un appui consultatif aux opérations de maintien de la paix et aux missions politiques spéciales qui se trouvent sur le terrain pour faciliter l'application de la stratégie intitulée « Aller de l'avant : stratégie environnementale pour les opérations de paix (2023-2030) », la gestion de l'environnement dans les complexes et installations de l'ONU et l'exécution d'initiatives écologiques dans le domaine de la gestion de la chaîne d'approvisionnement.

29B.117 On trouvera dans le tableau 29B.35 des informations sur le respect des délais de soumission de la documentation et d'achat des billets d'avion.

29B.118 Le Département a réussi à accroître le taux de respect des délais d'achat des billets d'avion en organisant, à l'intention de la haute direction et du personnel, des exposés consacrés à l'application de l'instruction administrative relative aux voyages autorisés (ST/AI/2013/3/Rev.1) et en fournissant des directives claires sur l'exercice du pouvoir discrétionnaire concernant les demandes d'autorisation de voyage soumises moins de 21 jours avant le départ. Il assure un suivi du taux de respect des délais, veille à ce que les réunions soient programmées à l'avance et insiste auprès de tous les participants aux réunions pour qu'ils tiennent compte des dispositions énoncées dans la politique. En outre, il a conclu des accords de niveau de service avec le Centre de services régional d'Entebbe (Ouganda) et la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique concernant la fourniture de services d'appui locaux destinés à faciliter les déplacements des participants externes aux formations organisées en Afrique et en Asie.

Tableau 29B.35  
Respect des délais

(En pourcentage)

	2022 (taux effectif)	2023 (taux effectif)	2024 (taux effectif)	2025 (taux prévu)	2026 (taux prévu)
Soumission de la documentation dans les délais	100	100	100	100	100
Achat des billets d'avion au moins deux semaines avant le départ	46	80	90	100	100

29B.119 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2026 s'élèvent à 2 050 600 dollars et font apparaître une diminution nette de 10 900 dollars par rapport au budget approuvé pour 2025. On trouvera au paragraphe 29B.109 a) des explications sur les changements qui sont proposés. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 29B.36 et la figure 29B.X.

Tableau 29B.36

**Direction exécutive et administration : évolution des ressources financières et des postes**

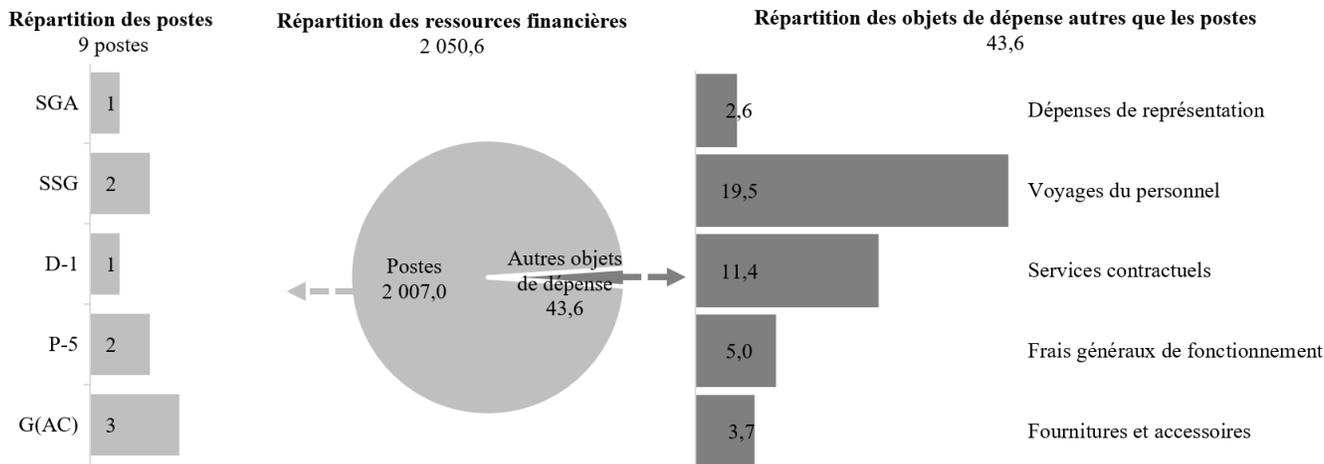
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2024 (dépenses effectives)	2025 (ressources approuvées)	Changements			Total	Pourcentage	2026 (prévisions)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements			
<b>Ressources financières, par grande catégorie de dépenses</b>								
Postes	2 115,1	2 007,0	–	–	–	–	–	2 007,0
Autres objets de dépense	41,6	32,7	–	–	10,9	10,9	33,3	43,6
<b>Total</b>	<b>2 156,7</b>	<b>2 039,7</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>10,9</b>	<b>10,9</b>	<b>0,5</b>	<b>2 050,6</b>
<b>Postes, par catégorie</b>								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		6	–	–	–	–	–	6
Agents des services généraux et des catégories apparentées		3	–	–	–	–	–	3
<b>Total</b>		<b>9</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>9</b>

Figure 29B.X

**Direction exécutive et administration : répartition des ressources proposées pour 2026**

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



**Programme de travail**

**Sous-programme 1  
Activités d'appui**

**Composante 1  
Appui en matière de ressources humaines**

29B.120 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2026 s'élèvent à 3 710 500 dollars et font apparaître une diminution de 15 300 dollars par rapport au budget approuvé pour

2025. On trouvera au paragraphe 29B.109 b) des explications sur les changements qui sont proposés. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 29B.37 et la figure 29B.XI.

Tableau 29B.37

**Composante 1 du sous-programme 1 : évolution des ressources financières et des postes**

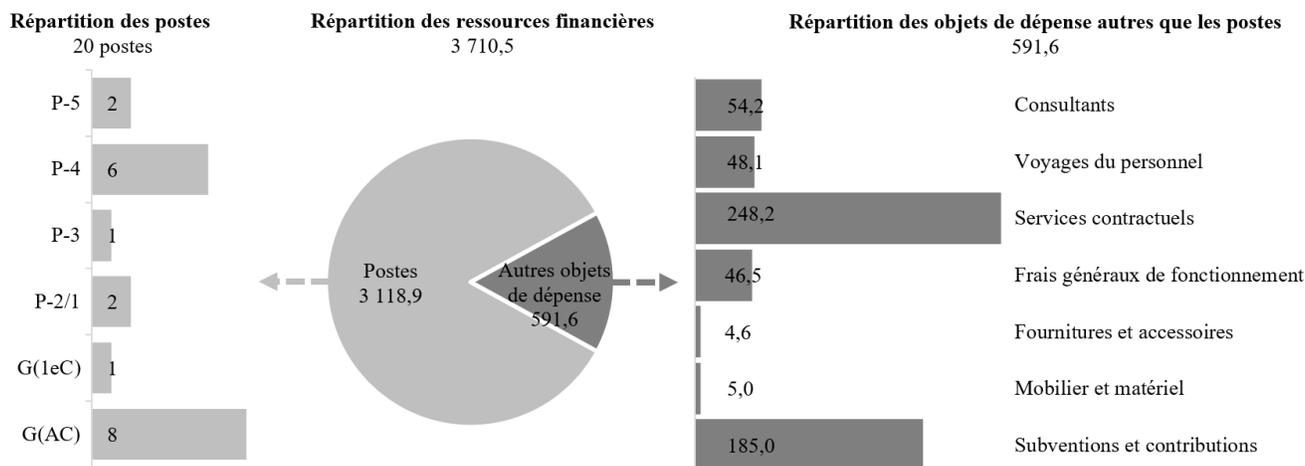
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2024 (dépenses effectives)	2025 (ressources approuvées)	Changements			Total	Pourcentage	2026 (prévisions)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements			
<b>Ressources financières, par grande catégorie de dépenses</b>								
Postes	3 293,6	3 118,9	–	–	–	–	–	3 118,9
Autres objets de dépense	506,1	606,9	–	–	(15,3)	(15,3)	2,5	591,6
<b>Total</b>	<b>3 799,7</b>	<b>3 725,8</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>(15,3)</b>	<b>(15,3)</b>	<b>(0,4)</b>	<b>3 710,5</b>
<b>Postes, par catégorie</b>								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		11	–	–	–	–	–	11
Agents des services généraux et des catégories apparentées		9	–	–	–	–	–	9
<b>Total</b>		<b>20</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>20</b>

Figure 29B.XI

**Composante 1 du sous-programme 1 : répartition des ressources proposées pour 2026**

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



**Composante 2  
Renforcement des capacités et formation opérationnelle**

29B.121 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2026 s'élèvent à 6 962 100 dollars et font apparaître une diminution nette de 8 300 dollars par rapport au budget approuvé pour 2025. On trouvera au paragraphe 29B.109 c) des explications sur les changements qui sont proposés.

On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 29B.38 et la figure 29B.XII.

Tableau 29B.38

**Composante 2 du sous-programme 1 : évolution des ressources financières et des postes**

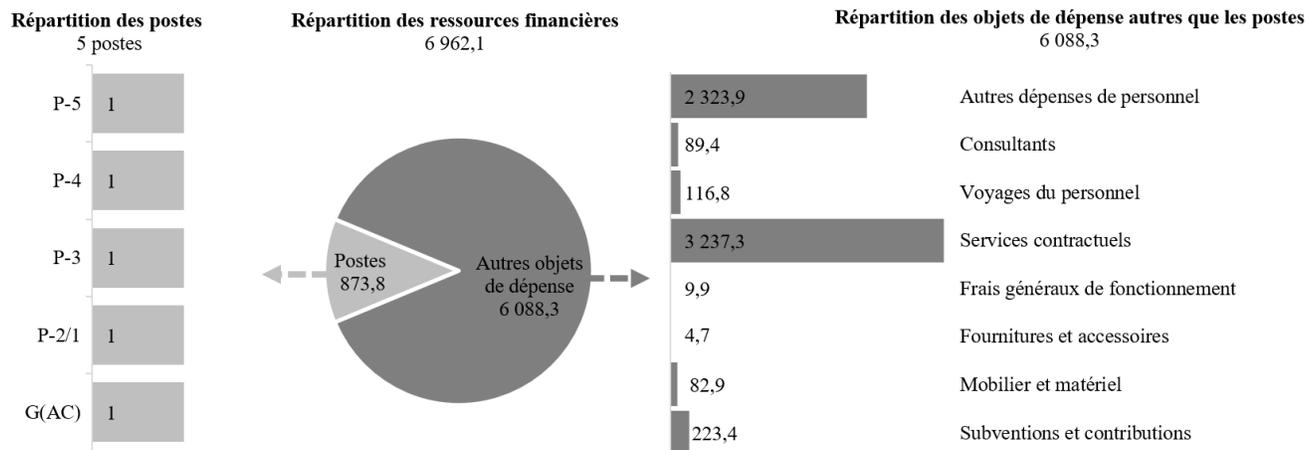
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2024 (dépenses effectives)	2025 (ressources approuvées)	Changements			Total	Pourcentage	2026 (prévisions)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements			
<b>Ressources financières, par grande catégorie de dépenses</b>								
Postes	677,5	873,8	–	–	–	–	–	873,8
Autres objets de dépense	5 402,3	6 096,6	–	–	(8,3)	(8,3)	(0,1)	6 088,3
<b>Total</b>	<b>6 079,8</b>	<b>6 970,4</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>(8,3)</b>	<b>(8,3)</b>	<b>(0,1)</b>	<b>6 962,1</b>
<b>Postes, par catégorie</b>								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		4	–	–	–	–	–	4
Agents des services généraux et des catégories apparentées		1	–	–	–	–	–	1
<b>Total</b>		<b>5</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>5</b>

Figure 29B.XII

**Composante 2 du sous-programme 1 : répartition des ressources proposées pour 2026**

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



**Composante 3  
Gestion des soins et sécurité et santé au travail**

29B.122 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2026 s'élèvent à 3 710 300 dollars et font apparaître une augmentation nette de 104 200 dollars par rapport au budget approuvé pour 2025. On trouvera au paragraphe 29B.109 d) des explications sur les changements qui sont proposés. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 29B.39 et la figure 29B.XIII.

Tableau 29B.39

**Composante 3 du sous-programme 1 : évolution des ressources financières et des postes**

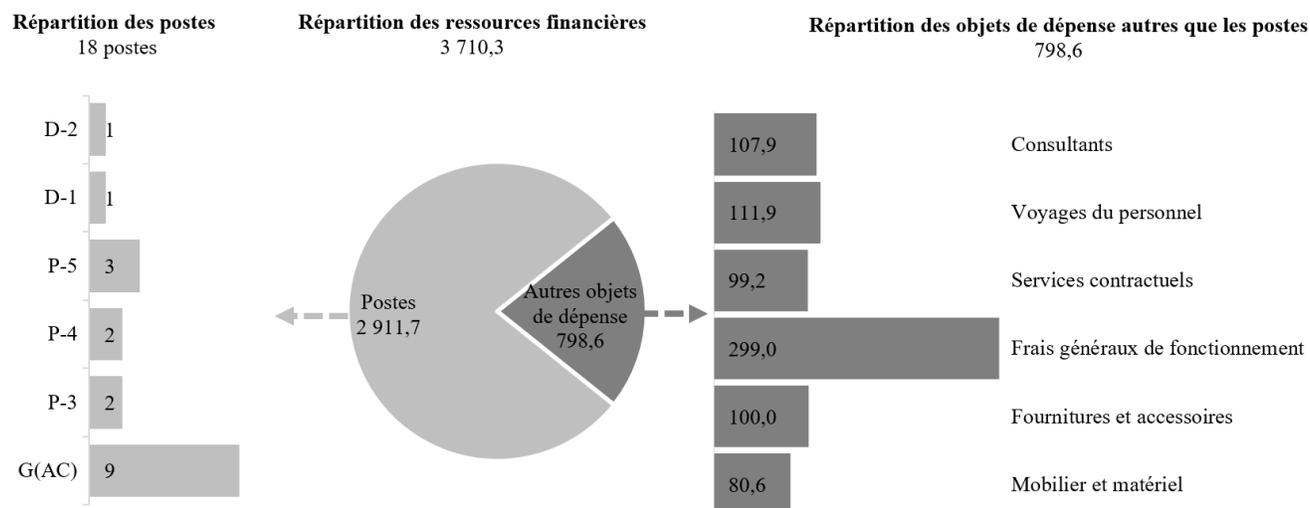
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2024 (dépenses effectives)	2025 (ressources approuvées)	Changements				Total	Pourcentage	2026 (prévisions)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
<b>Ressources financières, par grande catégorie de dépenses</b>									
Postes	2 321,6	2 460,5	–	–	451,2	451,2	18,3	2 911,7	
Autres objets de dépense	1 005,5	1 145,6	–	–	(347,0)	(347,0)	(30,3)	798,6	
<b>Total</b>	<b>3 327,0</b>	<b>3 606,1</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>104,2</b>	<b>104,2</b>	<b>2,9</b>	<b>3 710,3</b>	
<b>Postes, par catégorie</b>									
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		7	–	–	2	2	28,6	9	
Agents des services généraux et des catégories apparentées		9	–	–	–	–	–	9	
<b>Total</b>		<b>16</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>12,5</b>	<b>18</b>	

Figure 29B.XIII

**Composante 3 du sous-programme 1 : répartition des ressources proposées pour 2026**

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



**Sous-programme 2  
Gestion de la chaîne d’approvisionnement**

**Composante 1  
Gestion intégrée de la chaîne d’approvisionnement**

29B.123 Les ressources qu’il est proposé d’inscrire au budget ordinaire pour 2026 s’élèvent à 5 066 700 dollars et font apparaître une diminution de 82 800 dollars par rapport au budget approuvé pour 2025. On trouvera aux paragraphes 29B.107 a) et 29B.109 e) des explications sur les changements

qui sont proposés. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 29B.40 et la figure 29B.XIV.

Tableau 29B.40

**Composante 1 du sous-programme 2 : évolution des ressources financières et des postes**

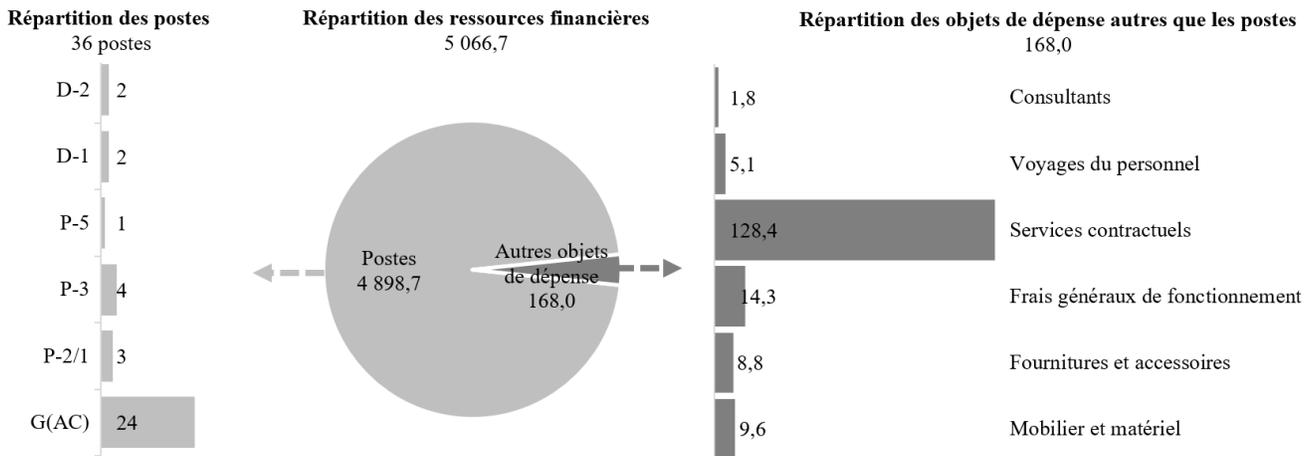
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2024 (dépenses effectives)	2025 (ressources approuvées)	Changements			Total	Pourcentage	2026 (prévisions)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements			
<b>Ressources financières, par grande catégorie de dépenses</b>								
Postes	3 668,8	4 898,7	–	–	–	–	–	4 898,7
Autres objets de dépense	169,1	250,8	(61,9)	–	(20,9)	(82,8)	(33,0)	168,0
<b>Total</b>	<b>3 838,0</b>	<b>5 149,5</b>	<b>(61,9)</b>	<b>–</b>	<b>(20,9)</b>	<b>(82,8)</b>	<b>(1,6)</b>	<b>5 066,7</b>
<b>Postes, par catégorie</b>								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		12	–	–	–	–	–	12
Agents des services généraux et des catégories apparentées		24	–	–	–	–	–	24
<b>Total</b>		<b>36</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>36</b>

Figure 29B.XIV

**Composante 1 du sous-programme 2 : répartition des ressources proposées pour 2026**

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



**Composante 2  
Appui au personnel en tenue**

29B.124 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2026 s'élèvent à 358 400 dollars et font apparaître une diminution de 1 800 dollars par rapport au budget approuvé pour 2025. On trouvera au paragraphe 29B.109 f) des explications sur les changements qui sont proposés. On

trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 29B.41 et la figure 29B.XV.

Tableau 29B.41

**Composante 2 du sous-programme 2 : évolution des ressources financières et des postes**

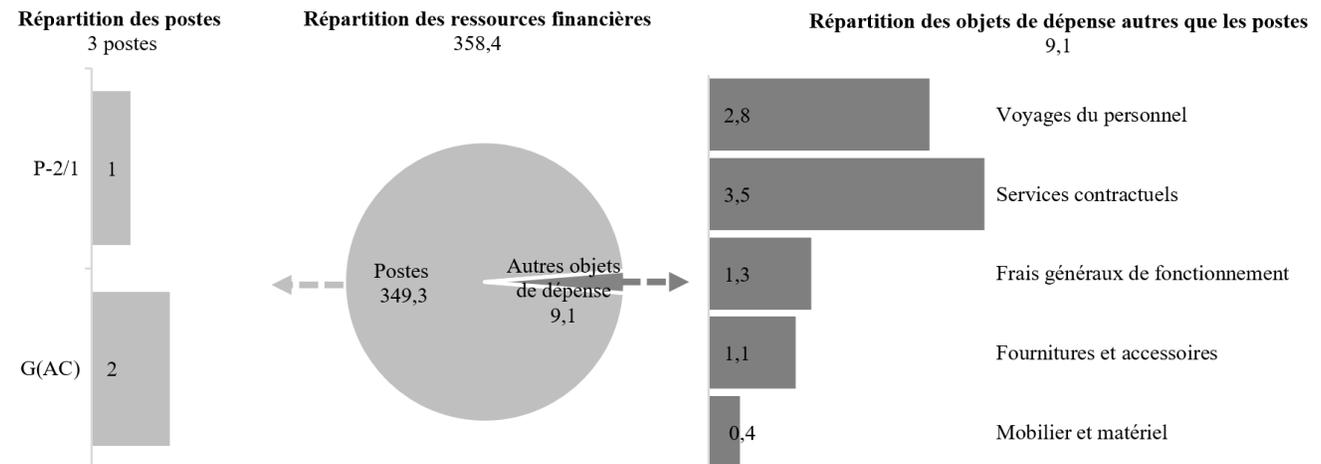
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2024 (dépenses effectives)	2025 (ressources approuvées)	Changements			Total	Pourcentage	2026 (prévisions)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements			
<b>Ressources financières, par grande catégorie de dépenses</b>								
Postes	314,8	349,3	–	–	–	–	–	349,3
Autres objets de dépense	7,9	10,9	–	–	(1,8)	(1,8)	(16,5)	9,1
<b>Total</b>	<b>322,7</b>	<b>360,2</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>(1,8)</b>	<b>(1,8)</b>	<b>(0,5)</b>	<b>358,4</b>
<b>Postes, par catégorie</b>								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		1	–	–	–	–	–	1
Agents des services généraux et des catégories apparentées		2	–	–	–	–	–	2
<b>Total</b>		<b>3</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>3</b>

Figure 29B.XV

**Composante 2 du sous-programme 2 : répartition des ressources proposées pour 2026**

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



**Sous-programme 3  
Activités spéciales**

29B.125 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2026 s'élèvent à 1 456 200 dollars et font apparaître une diminution de 4 700 dollars par rapport au budget approuvé pour 2025. On trouvera au paragraphe 29B.109 g) des explications sur les changements qui sont proposés. On

trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 29B.42 et la figure 29B.XVI.

Tableau 29B.42

**Sous-programme 3 : évolution des ressources financières et des postes**

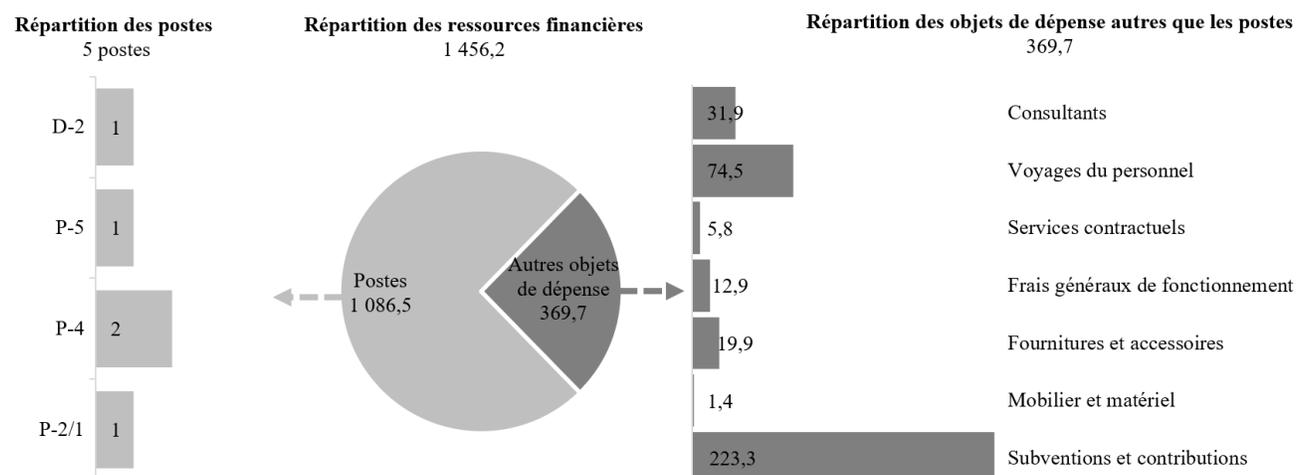
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2024 (dépenses effectives)	2025 (ressources approuvées)	Changements			Total	Pourcentage	2026 (prévisions)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements			
<b>Ressources financières, par grande catégorie de dépenses</b>								
Postes	411,7	729,3	–	–	357,2	357,2	49,0	1 086,5
Autres objets de dépense	275,8	731,6	–	–	(361,9)	(361,9)	49,5	369,7
<b>Total</b>	<b>687,5</b>	<b>1 460,9</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>(4,7)</b>	<b>(4,7)</b>	<b>(0,3)</b>	<b>1 456,2</b>
<b>Postes, par catégorie</b>								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		3	–	–	2	2	66,7	5
Agents des services généraux et des catégories apparentées		–	–	–	–	–	–	–
<b>Total</b>		<b>3</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>66,7</b>	<b>5</b>

Figure 29B.XVI

**Sous-programme 3 : répartition des ressources proposées pour 2026**

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



**Sous-programme 4  
Administration (New York)**

29B.126 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2026 s'élèvent à 75 539 600 dollars et font apparaître une diminution nette de 19 000 dollars par rapport au budget approuvé pour 2025. On trouvera aux paragraphes 29B.107 b), 29B.108 et 29B.109 h) des explications sur les

changements qui sont proposés. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 29B.43 et la figure 29B.XVII.

Tableau 29B.43

**Sous-programme 4 : évolution des ressources financières et des postes**

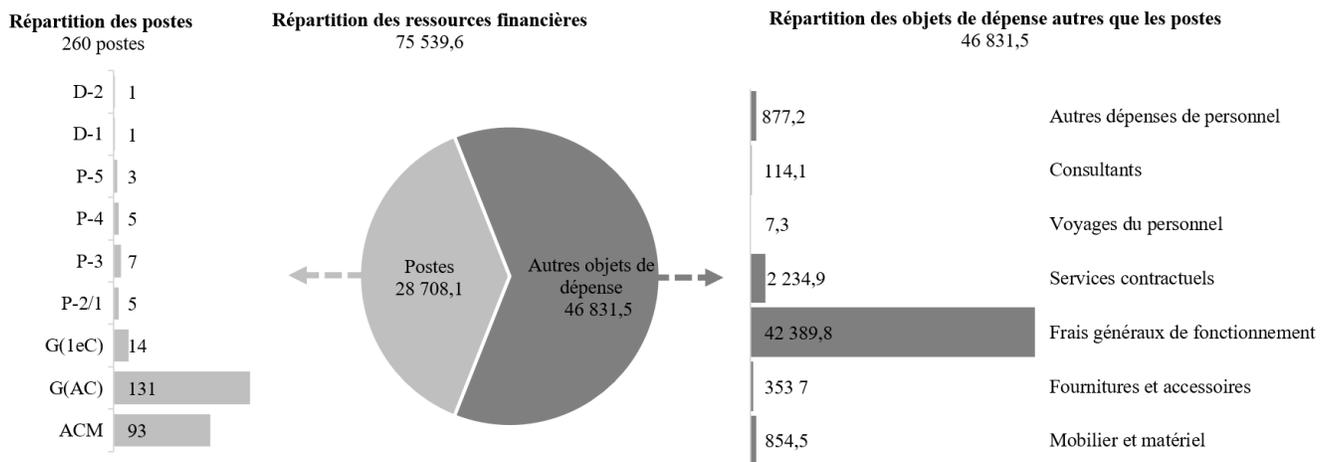
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2024 (dépenses effectives)	2025 (ressources approuvées)	Changements			Total	Pourcentage	2026 (prévisions)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements			
<b>Ressources financières, par grande catégorie de dépenses</b>								
Postes	25 942,3	28 708,1	-	-	-	-	-	28 708,1
Autres objets de dépense	39 862,4	46 850,5	(478,3)	99,4	359,9	(19,0)	(0,0)	46 831,5
<b>Total</b>	<b>65 804,7</b>	<b>75 558,6</b>	<b>(478,3)</b>	<b>99,4</b>	<b>359,9</b>	<b>(19,0)</b>	<b>(0,0)</b>	<b>75 539,6</b>
<b>Postes, par catégorie</b>								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		22	-	-	-	-	-	22
Agents des services généraux et des catégories apparentées		238	-	-	-	-	-	238
<b>Total</b>		<b>260</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>260</b>

Figure 29B.XVII

**Sous-programme 4 : répartition des ressources proposées pour 2026**

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



**Appui au programme**

29B.127 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2026 s'élèvent à 2 163 200 dollars et font apparaître une diminution de 9 500 dollars par rapport au budget approuvé pour 2025. On trouvera au paragraphe 29B.109 i) des explications sur les changements qui sont proposés. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 29B.44 et la figure 29B.XVIII.

Tableau 29B.44

**Appui au programme : évolution des ressources financières et des postes**

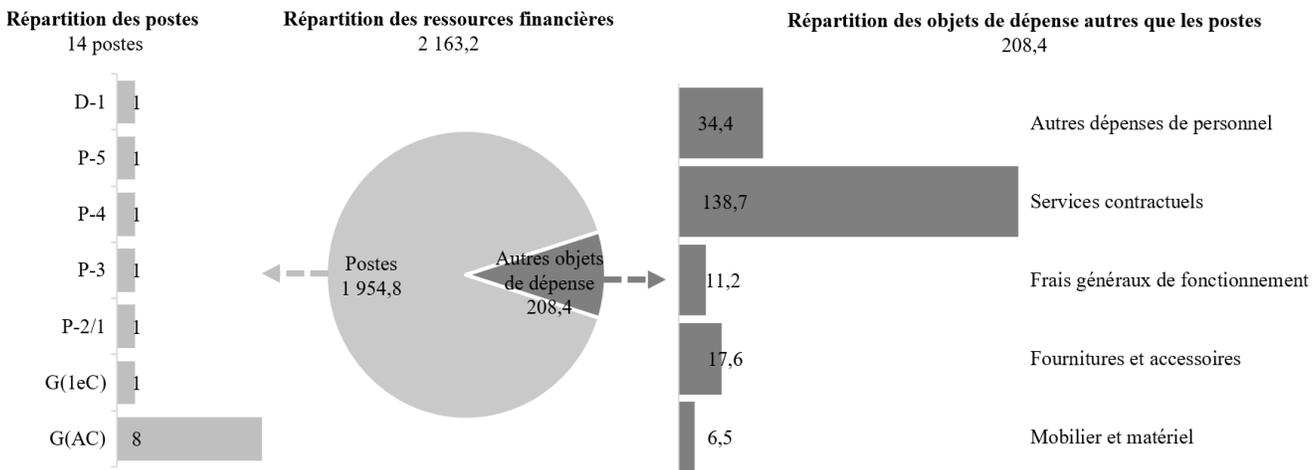
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2024 (dépenses effectives)	2025 (ressources approuvées)	Changements				Total	Pourcentage	2026 (prévisions)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
<b>Ressources financières, par grande catégorie de dépenses</b>									
Postes	1 603,1	1 954,8	–	–	–	–	–	1 954,8	
Autres objets de dépense	32,8	217,9	–	–	(9,5)	(9,5)	(4,4)	208,4	
<b>Total</b>	<b>1 635,9</b>	<b>2 172,7</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>(9,5)</b>	<b>(9,5)</b>	<b>(0,4)</b>	<b>2 163,2</b>	
<b>Postes, par catégorie</b>									
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		5	–	–	–	–	–	5	
Agents des services généraux et des catégories apparentées		9	–	–	–	–	–	9	
<b>Total</b>		<b>14</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>14</b>	

Figure 29B.XVIII

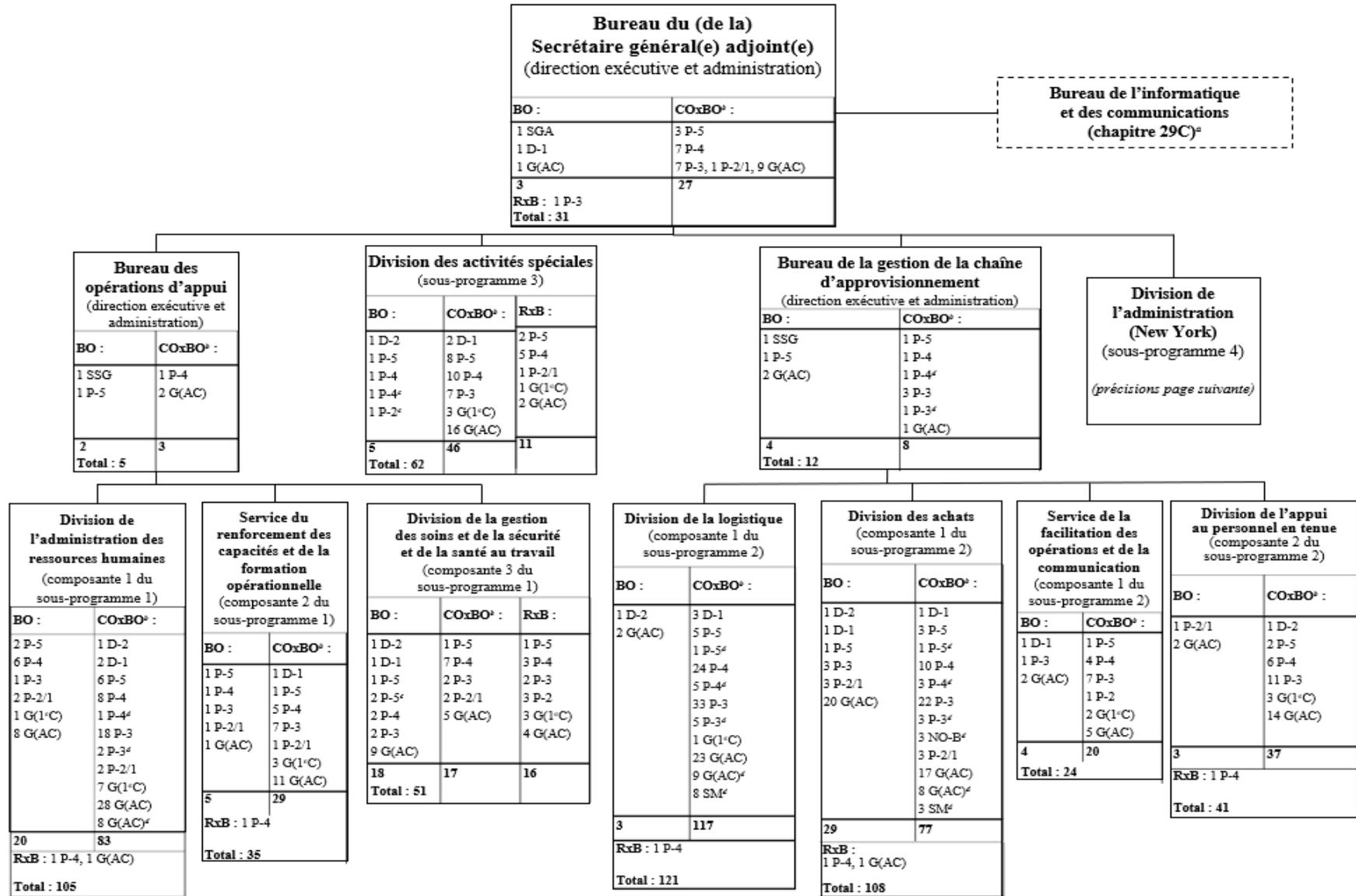
**Appui au programme : répartition des ressources proposées pour 2026**

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)

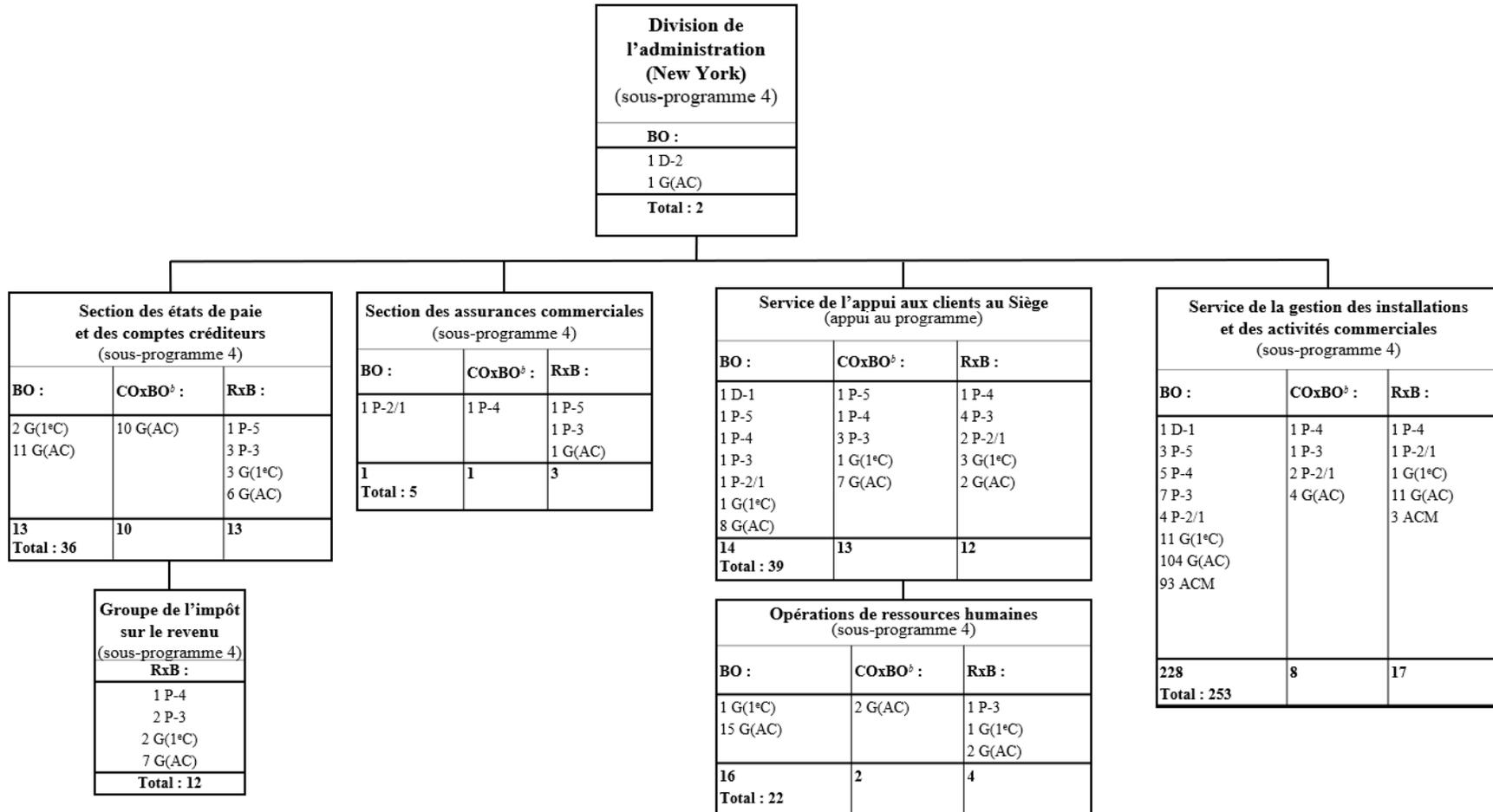


# Annexe I

## Organigramme et répartition des postes pour 2026



## Organigramme et répartition des postes pour 2026 (suite)



*Abréviations* : ACM = agent(e) des corps de métier ; AL = agent(e) local(e) ; BO = budget ordinaire ; COxBO = postes financés au moyen de quotes-parts hors budget ordinaire ; G(1°C) = agent(e) des services généraux (1<sup>re</sup> classe) ; G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes) ; NO-B = administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national (classe B) ; RxB = ressources extrabudgétaires ; SGA = secrétaire général(e) adjoint(e) ; SM = agent(e) du Service mobile ; SSG = sous-secrétaire général(e).

<sup>a</sup> Rend compte à la fois au (à la) Secrétaire général(e) adjoint(e) chargé(e) du Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité et au (à la) Secrétaire général(e) adjoint(e) à l'appui opérationnel.

<sup>b</sup> Ressources proposées pour l'exercice 2025/26 (voir [A/79/783](#)).

<sup>c</sup> Transformation.

<sup>d</sup> Transfert.

## Annexe II

## Récapitulatif, par composante et sous-programme, des changements qu'il est proposé d'apporter aux postes

<i>Composante/sous-programme</i>	<i>Postes</i>	<i>Classe</i>	<i>Description</i>	<i>Justification</i>
Composante 3 du sous-programme 1 (Gestion des soins et sécurité et santé au travail)	2	P-5	<b>Transformation</b> en postes permanents de deux emplois de temporaire (un emploi de médecin hors classe spécialiste de la gestion des crises de santé publique et un emploi de médecin hors classe spécialiste de la préparation aux situations d'urgence et des interventions en cas d'événement entraînant un lourd bilan humain)	<p>La transformation en postes permanents de quatre emplois de temporaire (autres que pour les réunions) (2 P-5, 1 P-4 et 1 P-2/1) serait sans incidence sur les coûts et contribuerait à l'exécution stable et pérenne des fonctions essentielles à l'appui des travaux de la Division de la gestion des soins et de la sécurité et de la santé au travail et de la Division des activités spéciales. Créés en 2009 et 2010, il y a plus de 10 ans, ces emplois correspondent en effet à des fonctions essentielles qui s'inscrivent sur le long terme, comme indiqué ci-après.</p> <p>Médecin hors classe spécialiste de la gestion des crises de santé publique (P-5) : le (la) titulaire de cet emploi s'acquitte des fonctions suivantes : conseiller l'Administration sur toutes les questions et les normes de santé publique ayant trait au personnel des Nations Unies, y compris le personnel des missions de maintien de la paix dans le monde entier, le personnel des organismes et programmes des Nations Unies basés à New York et le personnel militaire affecté au Département des opérations de paix ; mettre en place et superviser des programmes d'éducation sanitaire et de promotion de la santé en élaborant, coordonnant et mettant en œuvre des activités de prévention et d'intervention face aux situations d'urgence se produisant dans les lieux d'affectation des Nations Unies ; élaborer, examiner et réviser diverses normes et directives médicales portant sur les mesures préventives à adopter pour atténuer les risques pour la santé publique ; assurer un rôle de premier plan dans l'évaluation continue des besoins et dans la planification, l'élaboration, l'application, le suivi, l'évaluation et la mise à jour des politiques, procédures, normes, protocoles, lignes directrices et plans d'urgence établis en cas d'épidémie de maladies transmissibles ; surveiller et analyser les tendances mondiales concernant les épidémies de maladies transmissibles et assurer la direction stratégique nécessaire à l'élaboration et à la mise en œuvre des initiatives de l'ONU face à de telles épidémies ; faire au (à la) Directeur(trice) du Service médical des recommandations sur l'action à mener, notamment sur la stratégie de communication et les mesures préventives à adopter si une épidémie se déclare ou menace de perturber les opérations du système des Nations Unies ; encadrer le personnel infirmier ; assurer la disponibilité des médicaments et des fournitures médicales lors des épidémies ou d'autres urgences de santé publique. Les fonctions et les activités susmentionnées sont, par nature, permanentes et essentielles tant pour la gestion des crises de santé</p>

<i>Composante/sous-programme</i>	<i>Postes</i>	<i>Classe</i>	<i>Description</i>	<i>Justification</i>
Sous-programme 3 (Activités spéciales)	1	P-4	<b>Transformation</b> d'un emploi de temporaire de spécialiste de la gestion de programme en poste permanent	<p>publique et des épidémies de maladies infectieuses que pour la coordination des programmes de promotion de la santé et de prévention des maladies à l'intention du personnel des Nations Unies du monde entier.</p> <p>Emploi de médecin hors classe spécialiste de la préparation aux situations d'urgence et des interventions en cas d'événement entraînant un lourd bilan humain (P-5) : au cours des 10 dernières années, la gestion des crises sanitaires est passée d'un concept général à un domaine d'expertise spécifique. Compte tenu de l'instabilité géopolitique croissante et des effets des changements climatiques, la transformation de l'emploi de médecin hors classe en poste permanent favoriserait la stabilité et l'efficacité des interventions médicales d'urgence de l'ONU et renforcerait l'application du principe de responsabilité, en cohérence avec les objectifs plus larges de l'aide humanitaire et de la gestion des crises sanitaires.</p> <p>L'emploi en question englobe tous les aspects liés aux soins d'urgence et à la gestion des crises médicales, notamment l'évacuation d'une seule personne, l'évacuation sanitaire primaire, la prise en charge de nombreuses victimes et la mise au point d'un système de recensement des victimes. Le (la) titulaire du poste répondrait aux besoins de toutes les entités des Nations Unies et exercerait des fonctions de conseil, de suivi, d'assistance et de formation afin d'améliorer la résilience médicale ; il s'agirait ainsi de faciliter la coordination et la mobilisation et de concourir à la bonne exécution des mandats.</p> <p>L'emploi de spécialiste de la gestion de programme (P-4) continue d'être nécessaire pour faciliter la prestation de services essentiels et la prise en charge des membres du personnel des Nations Unies lors de situations d'urgence graves (comme des actes de malveillance ou des catastrophes naturelles). Le (la) titulaire de cet emploi s'acquittera de ses fonctions dans la Section de l'appui aux clients et des situations particulières, qui est chargée d'apporter une expertise complète en matière de ressources humaines pendant les phases de démarrage, de montée en puissance et de transition des missions, y compris en ce qui concerne la préparation et la gestion des situations de crise. Il (elle) joue un rôle de premier plan en pilotant les activités de préparation nécessaires, en coordonnant avec célérité des interventions globales en cas de situation de crise et en apportant continuellement un appui aux membres du personnel et à leurs familles avant, pendant et après une crise.</p>

<i>Composante/sous-programme</i>	<i>Postes</i>	<i>Classe</i>	<i>Description</i>	<i>Justification</i>
	1	P-2	<b>Transformation</b> d'un emploi de temporaire de fonctionnaire d'administration (adjoint(e) de 1 <sup>re</sup> classe) en poste permanent	L'emploi de fonctionnaire d'administration (adjoint(e) de 1 <sup>re</sup> classe) (P-2/1) continue d'être nécessaire au Secrétariat, car il permet de faciliter la prestation de services essentiels et la prise en charge des membres du personnel des Nations Unies lors de situations d'urgence graves (comme des actes de malveillance ou des catastrophes naturelles). Le (la) titulaire de cet emploi aide le (la) spécialiste de la gestion de programme (P-4), qui relève de la Section de l'appui aux clients et des situations particulières, à coordonner les activités de préparation et les capacités d'intervention rapide nécessaires en cas de situation de crise et à mettre au point des programmes de formation destinés à renforcer les capacités au plus près des zones à risque.

---